



Monitoring de la bureaucratie 2018

LINK Institut

Avril 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique

Impressum

Mandant de l'étude et éditeur

Secrétariat d'État à l'économie SECO, Direction de la promotion économique, secteur Politique PME

Auteurs

Marius Stoll
Susanne Graf

Groupe d'accompagnement SECO

Martin Godel (chef)
Markus Willimann

Adresse

LINK Institut
Spannortstrasse 7/9
6002 Luzern 2
www.link.ch



Table des matières

1	Résumé.....	4
2	Situation initiale et objectifs.....	7
3	Résultats du monitoring de la bureaucratie 2018	8
3.1	Charge ressentie subjectivement et charge effective en raison de réglementations, et leur évolution depuis 2014.....	8
3.2	Charge ressentie subjectivement et charge effective - classement et comparaison avec 2014	15
3.3	Evolution ressentie de la charge – classement et comparaison avec 2014.....	18
3.4	Charge administrative interne et externe (h/CHF par mois)	20
3.5	Perception subjective de la charge – Top 6 en détail.....	22
3.6	Propositions des entreprises pour améliorer des prescriptions légales concrètes et allègements consécutifs à la modification de prescriptions depuis 2014	28
4	Charge administrative par branche.....	32
4.1	Vue d'ensemble des trois premiers domaines par branche	32
4.2	Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par branche	33
5	Charge administrative par canton	38
5.1	Vue d'ensemble des trois premiers domaines par canton.....	39
5.2	Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par canton	40
6	Descriptif de l'étude.....	45
6.1	Méthodologie et déroulement de l'enquête.....	45
6.2	Population de base et tirage de l'échantillon	46
6.3	Couverture	46
6.4	Intervalle de confiance	49
6.5	Adaptations par rapport aux vagues d'enquête de 2014 et 2012.....	49
7	Annexe – Questionnaire.....	50

1 Résumé

L'institut LINK a réalisé en 2018, sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), une enquête auprès d'entreprises implantées en Suisse sur le thème des «charges administratives liées aux réglementations dans les entreprises suisses». Au total, 4808 entreprises ont été sollicitées. 2042 entreprises ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de retour d'environ 44 % (voir Descriptif de l'étude, chapitre 6). Les résultats de l'enquête sont représentatifs de la Suisse du fait de l'échantillonnage, du taux de retour élevé et de la pondération réalisée.

Les objectifs centraux de cette enquête consistent

1) à mesurer la charge des entreprises résultant des prescriptions légales à tous les niveaux (réglementations de la Confédération, des cantons, des communes et internationales) et à identifier les domaines ou les prescriptions légales jugés particulièrement contraignants.

L'enquête ayant déjà été réalisée en 2012¹ et en 2014, la présente édition vise également

2) à analyser l'évolution de la charge administrative dans le temps,

3) à effectuer une comparaison transversale entre des branches économiques, tailles d'entreprises et cantons différents afin de déceler d'éventuelles différences et, comme 4^e objectif, de mettre en évidence les potentiels d'optimisation.

Les résultats ventilés selon ces quatre objectifs sont résumés ci-après.

Identification des domaines et prescriptions légales jugés particulièrement contraignants

Afin de déterminer les domaines ou les prescriptions légales qui génèrent une charge administrative importante pour les entreprises, 24 domaines de réglementation répartis dans les catégories assurances sociales, taxes et impôts, personnel, infrastructure, dispositions générales et dispositions sectorielles ont été soumis à l'évaluation des entreprises (voir questionnaire en annexe). La charge subjective des entreprises (faible à élevée), la charge effective – mesurée en heures par mois – ainsi que l'évolution (perçue subjectivement) de cette charge (fortement réduite à fortement augmenté) ont été évaluées sur la base de ces 24 domaines.

Les cinq **domaines générant la charge subjective la plus élevée** sont les **Projets de construction**, l'**Hygiène alimentaire**, l'**Importation et exportation (de marchandises)**, la **Présentation des comptes**, **révision** et la **Taxe sur la valeur ajoutée**. Plus de la moitié des entreprises concernées ont indiqué que les prescriptions légales engendrent une charge élevée ou plutôt élevée dans ces domaines, lesquels figuraient en 2014 déjà parmi les domaines représentant la charge subjective la plus élevée, simplement dans un ordre différent.

Outre la charge subjective, les entreprises ont également été interrogées sur le nombre d'heures qu'elles consacrent en moyenne par mois aux différentes dispositions légales, cela afin de déterminer leur **charge effective**. Il s'avère qu'en moyenne, les quatre domaines en tête du classement – **Projets de construction**, **Hygiène alimentaire**, **Importation et exportation**, **Présentation des comptes**, **révision** – présentent également les valeurs les plus élevées en termes de temps. La moitié des entreprises ont indiqué consacrer plus de deux heures par mois à ces domaines (médiane) contre moins de deux heures dans tous les autres domaines.

¹ Les valeurs de 2012 ne sont pas incluses dans ce rapport car elles font défaut pour certaines questions et ne sont pas toujours disponibles sous une forme comparable.

Déclarations sur l'évolution de la charge administrative dans le temps

L'évaluation de la charge subjective globale dans l'entreprise sur l'échelle de (plutôt) faible à (plutôt) élevée n'a révélé **aucun changement notable par rapport à 2014**. En 2018, **32,5 % des entreprises suisses ont ressenti la charge administrative comme (plutôt) faible, les 67,5 % restantes – soit environ deux tiers – l'ont jugée (plutôt) élevée**. En 2014, la proportion des entreprises indiquant une charge administrative (plutôt) élevée atteignait 66,0 % (pas de différence significative).

A la question portant sur l'**évolution (subjective) de la charge administrative globale**, les entreprises interrogées en 2018 ont été plus nombreuses qu'en 2014 à faire état d'une augmentation de cette charge. On peut donc considérer que **l'augmentation subjective des charges administratives a connu une progression** entre 2014 et 2018 (différence significative).

En observant l'**évolution (subjective) de la charge** dans les différents domaines de réglementation évalués, l'on s'aperçoit que la proportion des entreprises signalant une **augmentation** est la plus élevée dans les domaines **Droit du travail/conditions de travail** et **Présentation des comptes/révision**, suivis des Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers, de la Législation environnementale et de la Sécurité au travail.

Concernant l'**évolution effective de la charge subjective entre les enquêtes de 2014 et 2018**, les **diminutions les plus fortes** peuvent être observées dans les domaines **Formation professionnelle, apprentissage** et **Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers**. La **plus forte augmentation** de la charge subjective apparaît dans les domaines de réglementation touchant les **Collaborateurs étrangers** et la **Circulation/véhicules à moteur**.

La comparaison de la **charge effective ou objective** mesurée en 2014 et en 2018 fait certes ressortir une légère augmentation de 17,5 heures par mois en 2014 (médiane) à 19,0 heures par mois en 2018 (médiane), mais cette différence n'est pas significative². On peut donc considérer qu'en moyenne, **il n'y a pas eu de changement démontrable entre 2014 et 2018** au niveau de la charge effective.

En 2018, les entreprises ont également été interrogées sur les charges mensuelles externes générées par toutes les activités découlant des dispositions légales imposées par l'Etat. La charge administrative externe a été évaluée en l'occurrence sur la base des coûts mensuels effectifs en francs suisses. Pour permettre une estimation du **montant mensuel total des coûts externes des PME interrogées**, les résultats recueillis ont fait l'objet d'une **extrapolation**. Les dépenses moyennes par catégorie de réponses ont été extrapolées à l'ensemble des PME suisses³ en fonction de leur part dans les réponses respectives. **Au total, les PME suisses de trois collaborateurs et plus (voir Descriptif de l'étude) ont dépensé quelque 490 mio. CHF par mois pour les charges administratives externes en 2018**. Cela équivaut à un montant total d'environ 5,9 mrd CHF pour toute l'année 2018.

Comparaison transversale entre des branches économiques, tailles d'entreprises et cantons différents

La charge subjective représentée par les domaines de réglementation individuels varie nettement selon les **branches économiques**. C'est dans la branche de l'**industrie** que l'on observe la charge subjective la plus lourde générée par un domaine de réglementation individuel. La charge administrative liée au domaine **Importation et exportation** y est jugée (plutôt) élevée par la plupart des entreprises.

² Tous les tests de signification sont définis avec un seuil de 5 %, c.-à-d. une probabilité d'erreur de 5 %. Une différence statistiquement significative à un niveau de 5 % indique que la différence n'a pas été mesurée par hasard, mais qu'elle se reflète avec une probabilité de 95 % sur la population de base.

³ C'est-à-dire environ 205 000 PME de 3 collaborateurs et plus (voir à ce sujet <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/politique-pme/politique-pme-faits-et-chiffres/chiffres-sur-les-pme/entreprises-et-emplois.html>).

Au sein de la branche du **commerce**, la plus grande proportion des entreprises indique que l'**Hygiène alimentaire** génère une charge administrative (plutôt) élevée. Dans la branche de la **construction**, c'est le domaine **Projets de construction** qui représente la charge subjective la plus importante. Dans les **institutions publiques et sociales**, les citations relatives à une charge (plutôt) élevée sont globalement moins nombreuses que dans les autres branches. C'est le domaine **Présentation des comptes, révision** qui y représente la charge subjective la plus élevée.

Comme on pouvait s'y attendre, la tendance observée en 2014 se confirme en 2018: **plus l'entreprise est grande, plus la charge administrative subjective s'accroît**. Il s'avère en outre que l'augmentation ressentie de la charge administrative a tendance à s'accroître elle aussi, depuis 2014, avec la taille des entreprises. Comme en 2014, la plupart des grandes entreprises ont également indiqué nettement plus d'heures que les PME en ce qui concerne la **charge administrative effective**. Ce n'est que dans les domaines de l'Hygiène alimentaire et de l'Impôt sur les sociétés que les **PME** mentionnent en moyenne plus d'heures de travail que les grandes entreprises. En 2018, les PME ont consacré le plus d'heures mensuelles aux charges administratives liées aux domaines **Impôt sur les sociétés, Projets de construction et Hygiène alimentaire**.

A **Zurich, Berne et St-Gall**, une grande partie des entreprises perçoivent le domaine des **Projets de construction** comme une charge (plutôt) élevée. Les valeurs élevées qui lui sont attribuées ne sont dépassées qu'à Berne par la Formation professionnelle et l'apprentissage et à St-Gall par l'Hygiène alimentaire. Ces deux domaines ne présentent toutefois qu'un petit nombre de cas, il convient donc d'interpréter les résultats avec prudence.

Dans la mesure où l'échantillon a été augmenté dans le **canton de Zurich**, les déclarations au niveau cantonal y sont les plus fiables et les plus précises d'un point de vue statistique. Dans le canton de Zurich, ce sont les domaines **Projets de construction** et **Importation et exportation** que les entreprises considèrent le plus souvent comme une charge (plutôt) élevée.

Mise en évidence de potentiels d'optimisation

Comme dans les éditions précédentes, les entreprises ont été invitées en 2018 à indiquer dans une question ouverte les réglementations qu'elles simplifieraient pour réduire la charge administrative et à formuler des propositions d'amélioration concrètes. Concernant la **simplification des dispositions légales**, les entreprises ont cité le plus souvent la **Taxe sur la valeur ajoutée** et les **Statistiques**, deux domaines qui comptaient déjà le plus de citations en 2014.

Les améliorations proposées par les entreprises vont surtout dans le sens d'une **simplification ou d'une standardisation des procédures** et d'une **standardisation, harmonisation ou diminution du nombre de lois**. La **numérisation** a également été citée comme possibilité d'amélioration par de nombreuses entreprises.

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le SECO est le centre de compétence de la Confédération pour toutes les questions de politique économique. Son but est d'assurer une croissance économique durable. A cet effet, il définit et met en place le cadre général de l'activité économique.

Institut LINK de recherche marketing et sociale

L'institut LINK est le leader suisse de la recherche marketing et sociale. Répondant aux plus hautes exigences en termes de qualité, l'institut LINK offre une gamme complète d'outils et de méthodologies pour réaliser les études les plus pointues grâce à une expertise reposant sur de longues années d'expérience.

2 Situation initiale et objectifs

Le monitoring de la bureaucratie relève la charge ressentie subjectivement ainsi que l'investissement temporel et financier généré au sein des entreprises par les dispositions légales et les réglementations. L'objectif de cet instrument est de suivre l'évolution de la charge bureaucratique des entreprises en Suisse et d'identifier le potentiel d'action de la Confédération et des cantons. Cette étude a été réalisée pour la première fois en 2012 puis réitérée en 2014. La troisième vague d'enquête a été menée en octobre et novembre 2018 (voir chapitre 6 – Descriptif de l'étude).

Le questionnaire destiné aux entreprises a été envoyé à une sélection de 4808 entreprises représentatives de Suisse. Des PME⁴ et des grandes entreprises⁵ ont été interrogées. L'objectif central du monitoring de la bureaucratie est de mesurer la charge ressentie par les entreprises et résultant des dispositions légales à tous les échelons (réglementations de la Confédération, des cantons, des communes et internationales). Sont traitées en l'occurrence les questions de recherche suivantes:

- **Identification des domaines et dispositions légales jugés particulièrement contraignants**
- **Déclarations sur l'évolution de la charge administrative dans le temps**
- **Comparaison transversale entre des branches économiques, tailles d'entreprises et cantons différents**
- **Mise en évidence de potentiels d'optimisation**

Notes pour l'interprétation des résultats

Les valeurs basées sur un **petit nombre de cas (n < 100)** sont assorties d'un astérisque (*). Il convient de considérer et d'interpréter ces données avec prudence car leur fondement statistique n'est pas suffisamment fiable pour permettre des comparaisons.

Les valeurs basées sur un **très petit nombre de cas (n < 30)** sont assorties de deux astérisques (**).

Ces valeurs ne sont pas assez précises et leur fondement statistique n'est pas fiable, de sorte qu'elles ne peuvent être interprétées avec pertinence ni comparées avec d'autres valeurs.

⁴ PME: micro-entreprise: 3-9 collaborateurs; petite entreprise: 10-49 collaborateurs; entreprise moyenne: 50-249 collaborateurs

⁵ Grande entreprise: 250+ collaborateurs

3 Résultats du monitoring de la bureaucratie 2018

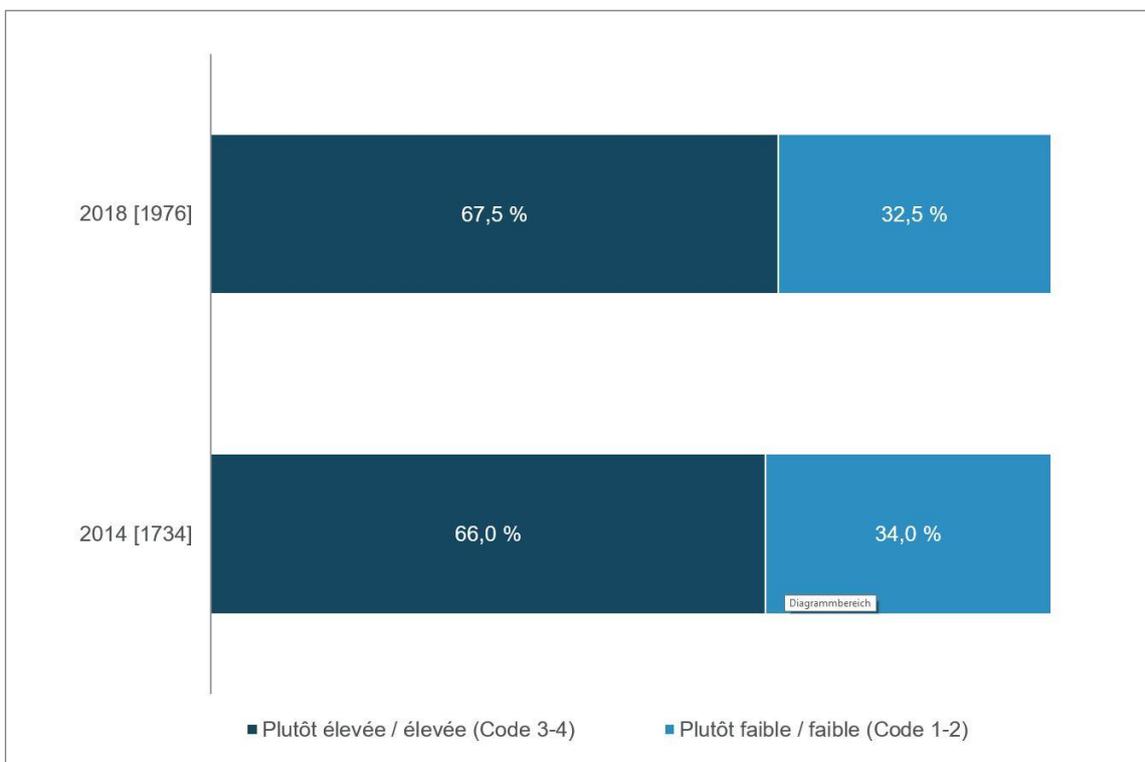
3.1 Charge ressentie subjectivement et charge effective en raison de réglementations, et leur évolution depuis 2014

3.1.1 Charge ressentie subjectivement et charge effective

Le graphique 1 montre la répartition des réponses concernant la charge ressentie subjectivement par les entreprises suisses en raison des prescriptions légales. Les entreprises ont évalué cette question relative à la charge administrative sur une échelle à quatre modalités (charge faible/ plutôt faible/ plutôt élevée/ élevée). Le graphique 1 (ainsi que les graphiques suivants) présente ces réponses sur une échelle simplifiée à deux modalités: «charge (plutôt) faible» et «charge (plutôt) élevée». La question représentée a été posée pour la première fois en 2014 vu qu'elle se prête parfaitement à une comparaison sur le long terme. Comme il ressort clairement du graphique 1, les appréciations ne varient pas fortement entre 2014 et 2018: la proportion des entreprises qui jugent la charge administrative globale (plutôt) élevée se situe à près de 68 % en 2018 et s'est ainsi accrue d'environ deux points par rapport à 2014. Même constat pour la valeur moyenne qui n'affiche qu'une augmentation minimale entre 2014 et 2018 (2014: 2,77; 2018: 2,81). Cette différence n'est toutefois pas significative.

On peut donc en conclure que, de manière générale, l'évaluation de la charge subjective des entreprises ne fait apparaître aucune différence par rapport à 2014. Comme en 2014, un tiers des entreprises suisses a ressenti la charge administrative comme (plutôt) faible en 2018, les deux tiers restants l'ont ressentie subjectivement comme (plutôt) élevée.

Figure 1: Charge administrative globale ressentie subjectivement – 2014 et 2018



Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée

Le tableau ci-dessous indique la charge ressentie subjectivement par rapport à la charge effective pour les années 2014 et 2018. La charge effective a été mesurée à l'aide d'une question ouverte qui permettait aux répondants d'estimer les heures consacrées à chaque disposition légale ou domaine de réglementation évalué (voir questionnaire en annexe). Le nombre d'heures indiqué a été additionné et regroupé par entreprise pour toutes les dispositions légales évaluées (<20h/ 20-40h/ >40h par mois) afin d'obtenir la charge effective par entreprise.

Figure 2: Charge ressentie subjectivement et charge effective par mois

		Charge effective en heures par mois							
		< 20 heures		20-40 heures		> 40 heures		Total	
		2018	2014	2018	2014	2018	2014	2018	2014
Charge subjective	Charge (plutôt) faible 2018	24,2 %		6,1 %		6,3 %		36,5 %	
	Charge (plutôt) faible 2014		25,0 %		5,5 %		3,6 %		34,2 %
	Charge (plutôt) élevée 2018	28,9 %		13,9 %		20,7 %		63,5 %	
	Charge (plutôt) élevée 2014		28,7 %		14,2 %		22,9 %		65,8 %
Total 2018		53,1 %		19,9 %		27,0 %		100 %	
Total 2014			53,7 %		19,8 %		26,5 %		100 %

Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. (Item 1-25).

Base: n=2018: 1019; n=2014: 1086 | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q01a) | Question ouverte (Q02b)

Environ la moitié des entreprises interrogées en 2018 (53,1 %) ont fait état d'une charge effective générée par les dispositions légales de moins de 20 heures par mois. Cette part n'a que peu varié par rapport à l'enquête précédente (2014: 53,7 %). La proportion des entreprises qui ont investi 20 à 40 heures par mois en 2018 s'établit à 20 %, un taux qui reste également comparable à celui de 2014 pour ce groupe. Les entreprises qui ont dû consacrer plus de 40 heures par mois aux tâches administratives représentaient 27 % de la totalité en 2018, une proportion également très similaire au résultat de la vague précédente (26,5 %).

Cette répartition se retrouve dans les valeurs moyennes de 2018 et 2014. La médiane, qui divise l'échantillon en deux parties égales et indique la valeur du milieu, est un indicateur particulièrement adapté dans ce contexte puisqu'il est plus solide que la moyenne arithmétique par rapport aux valeurs extrêmes. La médiane s'établissait à 17,5 heures par mois en 2014 et à 19,0 heures par mois en 2018. La charge indiquée en moyenne en 2018 est donc supérieure de 1,5 heure par mois à celle de 2014. Si l'on observe les moyennes arithmétiques, l'on s'aperçoit par contre qu'avec environ 51 heures par mois en 2014, la charge moyenne était même supérieure à celle de 2018 (environ 44 heures par mois). Comme mentionné, cette valeur doit toutefois être interprétée avec prudence car elle est fortement influencée par des «cas extrêmes» qui ont indiqué, par exemple, des charges particulièrement élevées. De plus, ces moyennes ne présentent pas de différence significative. On peut donc considérer qu'aucun changement démontrable n'a eu lieu entre 2014 et 2018 au niveau de la charge effective.

En observant d'un peu plus près les heures effectives et la charge subjective différenciée dans les lignes du tableau 2, on constate que dans la plupart des cas, ces valeurs ne varient que très peu entre 2014 et 2018. Ainsi, une grande partie des entreprises qui ont ressenti subjectivement une charge élevée ont indiqué devoir investir moins de 20 heures par mois (28,9 % par rapport au total). Cette valeur n'a certes pas fondamentalement changé par rapport à 2014, mais elle a évolué positivement et non négativement (comme attendu d'après l'évolution totale) par rapport à l'évolution totale (colonne

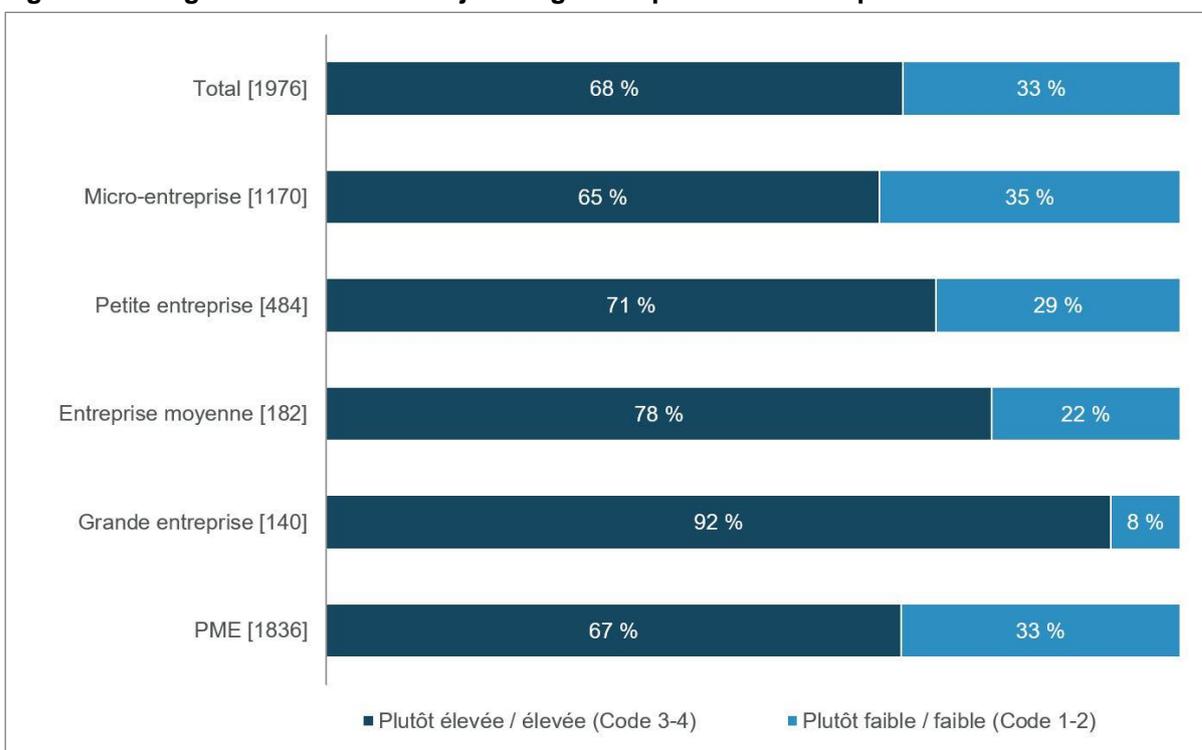
de droite). La comparaison avec cette évolution totale, déjà présentée dans le graphique 1, fait ressortir que la part des entreprises ayant indiqué une charge (plutôt) élevée s'est accrue ici pour le groupe dont la charge est inférieure à 20 heures par mois. Dans le groupe des entreprises qui ont fait état d'une charge (plutôt) faible, on constate que la proportion de celles dont la charge est effectivement élevée (>40 h/mois) s'est accrue.

On peut donc constater globalement un léger déplacement vers une perception en principe non attendue de cette charge effective: en 2018, la part des entreprises ayant une charge effective élevée (>40 h/mois) l'ont perçue moins souvent qu'en 2014 comme une charge (plutôt) élevée (ou plus souvent comme une charge faible). Les entreprises ayant une charge effective plutôt faible (<20 h/mois) l'ont toutefois jugée plus souvent comme une charge (plutôt) élevée (ou moins souvent comme une charge faible). Ces différences peuvent cependant être considérées comme plutôt minimes.

Le graphique 3 montre la charge administrative subjective globale selon la taille des entreprises. Il met clairement en évidence que, tout comme en 2014, plus l'entreprise est grande, plus la charge administrative s'accroît.

Concrètement, 65 % des micro-entreprises (3-9 collaborateurs), 71 % des petites entreprises (10-49 collaborateurs) et 78 % des entreprises moyennes (50-249 collaborateurs) ont jugé la charge due aux prescriptions légales comme (plutôt) élevée. Cette proportion est de 92 %, donc nettement supérieure, dans les grandes entreprises (250 collaborateurs et plus).

Figure 3: Charge administrative subjective globale par taille d'entreprise



Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée | Données ≥ 3 % étiquetées

Pour évaluer plus en profondeur si la perception subjective de la charge effective varie en fonction de la taille des entreprises, les heures effectives sont présentées par rapport à la charge subjective et par rapport à la taille des entreprises dans le tableau 4.

On peut constater que les grandes entreprises évaluent plus souvent la charge subjective comme (plutôt) élevée. La plupart indiquent simultanément un investissement effectif élevé de plus de 40 heures par mois (83,4 % de toutes les grandes entreprises). En raison du petit nombre de cas, les données des grandes entreprises ne peuvent cependant pas être comparées de manière statistiquement fiable avec celles des PME.

Les valeurs des PME visibles dans ce tableau sont très proches de la valeur totale des entreprises, ce qui s'explique notamment par la très grande proportion de PME dans l'échantillon total. La majeure partie des PME (environ 63 %) a jugé la charge subjective comme (plutôt) élevée en 2018 également. En comparaison de la charge effective, il s'avère toutefois que la majorité d'entre elles a indiqué un investissement effectif de moins de 20 heures. On peut en déduire que nombre de PME considèrent la charge administrative subjective comme (plutôt) élevée même si la charge est inférieure à 20 heures par mois.

Figure 4: Charge ressentie subjectivement et charge effective par mois et par taille d'entreprise

		Total [999]	PME [926]	Grandes entreprises [73*]
Heures par mois	Charge subjective	Nombre d'entreprises en %	Nombre d'entreprises en %	Nombre d'entreprises en %
< 20 heures	Charge (plutôt) faible	24,1 %	24,4 %	0,0 %
20-40 heures	Charge (plutôt) faible	6,1 %	6,1 %	1,7 %
> 40 heures	Charge (plutôt) faible	6,2 %	6,2 %	5,7 %
< 20 heures	Charge (plutôt) élevée	28,9 %	29,1 %	7,5 %
20-40 heures	Charge (plutôt) élevée	13,9 %	14,0 %	1,7 %
> 40 heures	Charge (plutôt) élevée	20,8 %	20,1 %	83,4 %
		Total: 63,6 %	Total: 63,3 %	Total: 92,8 %

Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

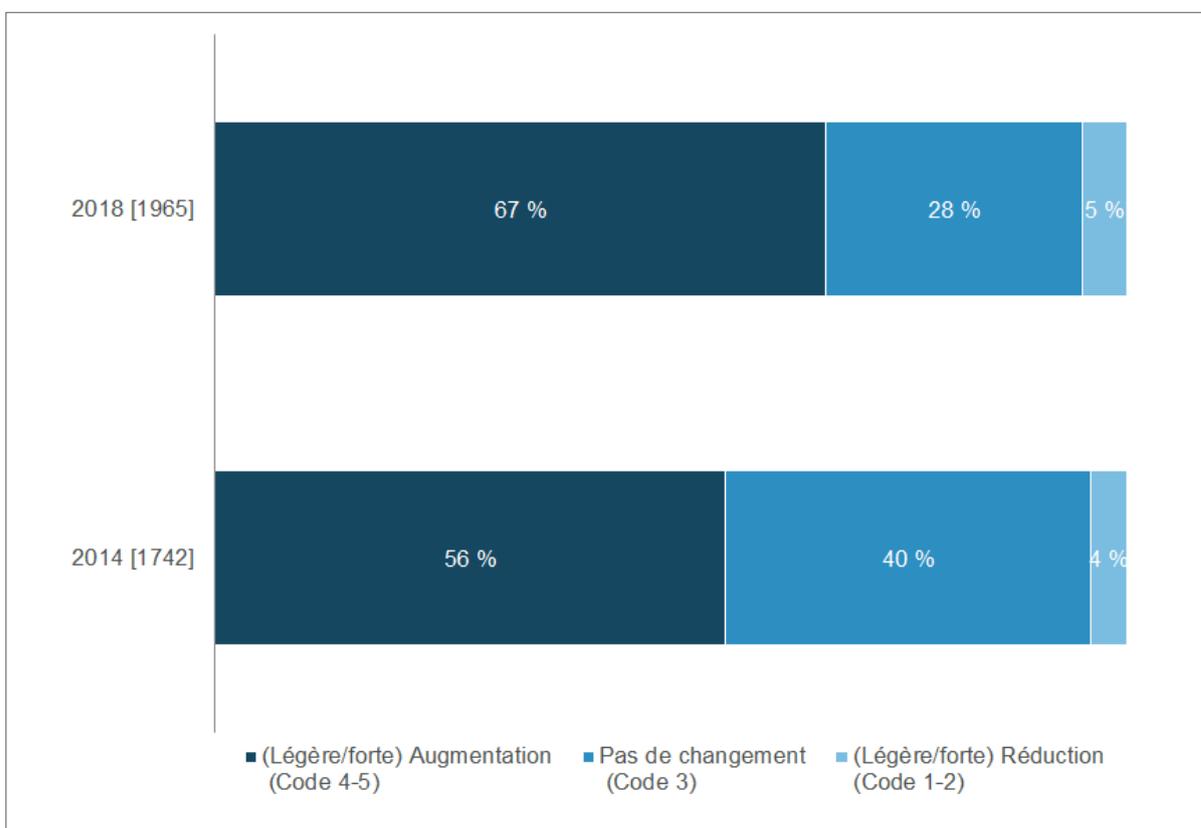
Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. (Item 1-25).

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q01a) | Question ouverte (Q02b) | *petite base

3.1.2 Evolution de la charge ressentie subjectivement et de la charge effective

Parallèlement à la charge administrative globale, les entreprises ont également été interrogées sur son évolution depuis l'enquête précédente. L'évolution de la charge administrative ressentie subjectivement a été relevée sur une échelle à cinq modalités (fortement réduite/ légèrement réduite/ pas de changement/ légèrement augmenté/ fortement augmenté). Les résultats obtenus en 2014 sont confrontés à ceux de 2018 sur le graphique ci-dessous. Il en ressort clairement qu'une proportion plus importante d'entreprises (67 %) a signalé une augmentation de la charge administrative en 2018 par rapport à 2014 (56 %). En conséquence, la valeur moyenne s'est également légèrement accrue durant cette période (2014: 3,65; 2018: 3,84). Cette différence est significative sur le plan statistique. On peut donc en déduire une progression de l'augmentation subjective des charges administratives entre 2014 et 2018.

Figure 5: Evolution de la charge administrative globale ressentie subjectivement – 2014 et 2018

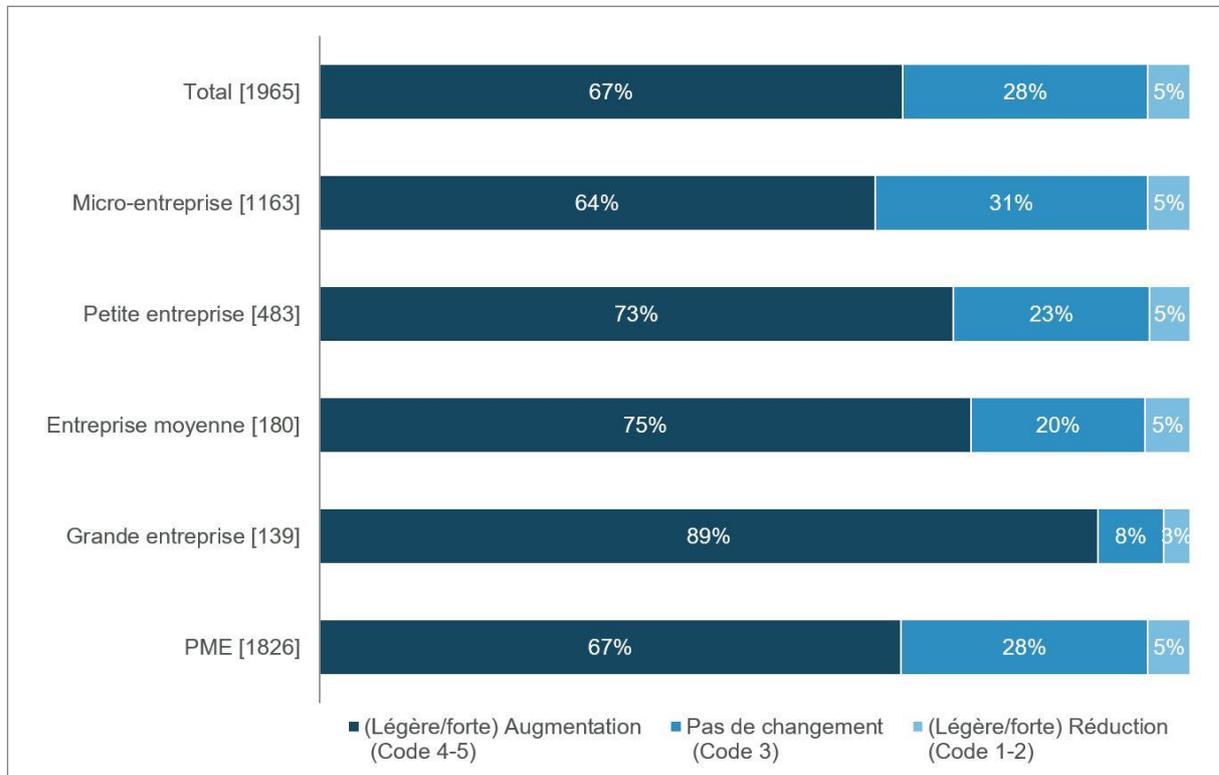


Q01b: Comment la charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014 pour votre entreprise?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté | Données ≥ 3 % étiquetées

Le graphique 6 illustre l'évolution de la charge administrative globale selon la taille des entreprises. Comme en 2014, la hausse ressentie de la charge administrative tend à s'accroître à mesure que la taille de l'entreprise augmente.

Figure 6: Evolution de la charge administrative globale ressentie subjectivement par taille d'entreprise



Q01b: Comment la charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014 pour votre entreprise?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté | Données ≥ 3 % étiquetées

Le tableau 7 présente les valeurs moyennes de l'évolution subjective de la charge administrative depuis la dernière enquête (2014 ou 2012) selon la charge subjective et effective évaluée en 2014 et en 2018.

Figure 7: Charge ressentie subjectivement, charge effective par mois et évolution de la charge

		Q02b: Heures investies par mois		
		< 20 heures	20-40 heures	> 40 heures
		Moyenne Q01b (évolution)	Moyenne FQ1b (évolution)	Moyenne Q01b (évolution)
Charge subjective 2018	Charge (plutôt) faible	3,25	3,35	3,42
	Charge (plutôt) élevée	4,03	4,05	4,29
Charge subjective 2014	Charge (plutôt) faible	3,15	3,21	3,29
	Charge (plutôt) élevée	3,67	3,82	4,12

Légende Q01b: Evolution de la charge au cours des trois dernières années

- 1 = Fortement réduite
- 2 = Légèrement réduite
- 3 = Pas de changement
- 4 = Légèrement augmenté
- 5 = Fortement augmenté

Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. (Item 1-25).

Q01b: Comment la charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014 pour votre entreprise?

Base: n=2018: 989; n=2014: 1047 | Filtre: Tous les répondants

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q01a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q01b) | Question ouverte (Q02b)

En 2018 aussi, les entreprises ont signalé une charge générale plutôt en hausse, toutes les valeurs moyennes étant supérieures à 3,0 (= «pas de changement»). Comme mis en évidence sur la figure 5, on constate rapidement, là encore, que les valeurs de 2018 sont généralement un peu plus élevées qu'en 2014.

Il apparaît, tout comme en 2014, que plus la charge subjective est élevée, plus les entreprises ont tendance à mentionner une hausse de la charge au cours des trois dernières années. Cette tendance se reflète également dans la charge effective: plus celle-ci est élevée dans une entreprise, plus les mentions d'une augmentation de la charge sont fréquentes.

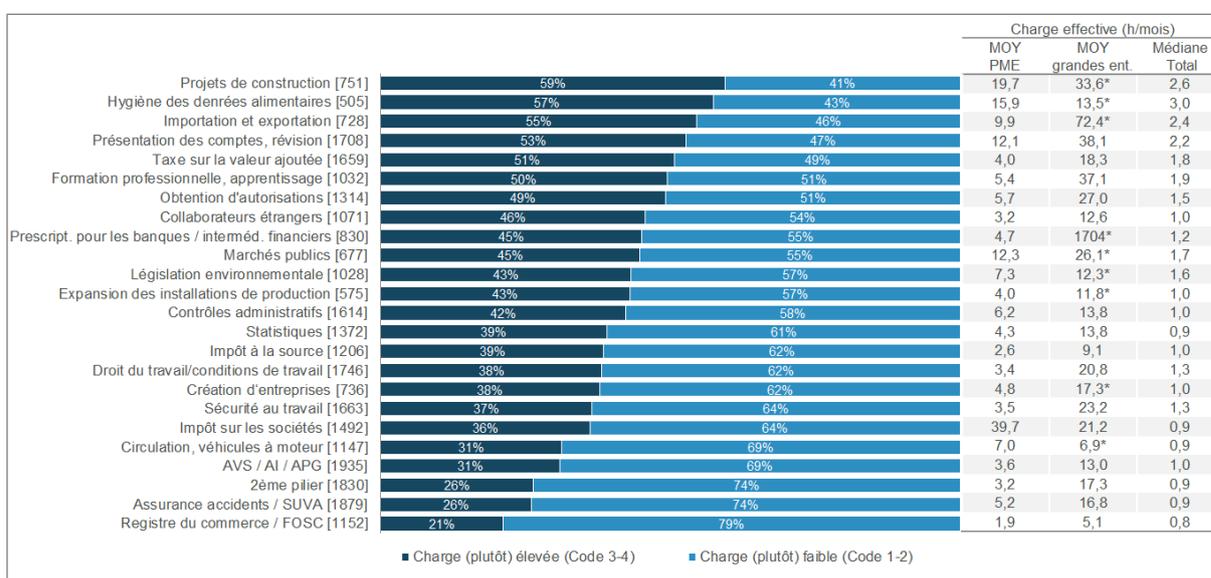
On peut donc en conclure que plus la charge (subjective ou effective) est élevée dans une entreprise, plus l'évaluation (subjective) de l'évolution de la charge depuis 2014 est élevée.

3.2 Charge ressentie subjectivement et charge effective - classement et comparaison avec 2014

Pour identifier les prescriptions légales qui ont été perçues comme particulièrement contraignantes en 2018, les 24 domaines de réglementation soumis à l'évaluation des entreprises sont classés en fonction de l'importance de la charge respective sur le graphique 8.

Les cinq domaines générant la charge subjective la plus élevée (plutôt élevée ou élevée) sont les Projets de construction, l'Hygiène alimentaire, l'Importation et exportation (de marchandises), la Présentation des comptes, révision et la Taxe sur la valeur ajoutée. Pour ces domaines, plus de la moitié des entreprises concernées ont indiqué que les dispositions légales entraînent une charge élevée ou plutôt élevée. Ces cinq domaines figuraient déjà en 2014 dans le groupe de tête des domaines occasionnant la charge subjective la plus élevée, simplement dans un ordre différent.

Figure 8: Classement de la charge ressentie subjectivement par domaines de réglementation



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois.

Base: n=[]; Base: seule la question F02a est listée pour une meilleure lisibilité | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées | *petite base

Le graphique 8 montre par ailleurs le nombre d'heures investies en moyenne par mois pour les différentes dispositions légales (tableau de droite). Comme en 2014, les grandes entreprises y consacrent en général nettement plus d'heures que les PME. Ce n'est que dans les domaines Hygiène alimentaire et Impôt sur les sociétés que les PME comptent en moyenne plus d'heures de travail que les grandes entreprises. Concrètement, les PME ont consacré le plus d'heures par mois aux domaines Impôt sur les sociétés (40 h/mois), Projets de construction (20 h/mois) et Hygiène alimentaire (16 h/mois). Ce dernier domaine ne totalise cependant qu'un petit nombre de répondants parmi les grandes entreprises (n<100) et n'est donc pas assez significatif et fiable d'un point de vue statistique pour permettre une comparaison.

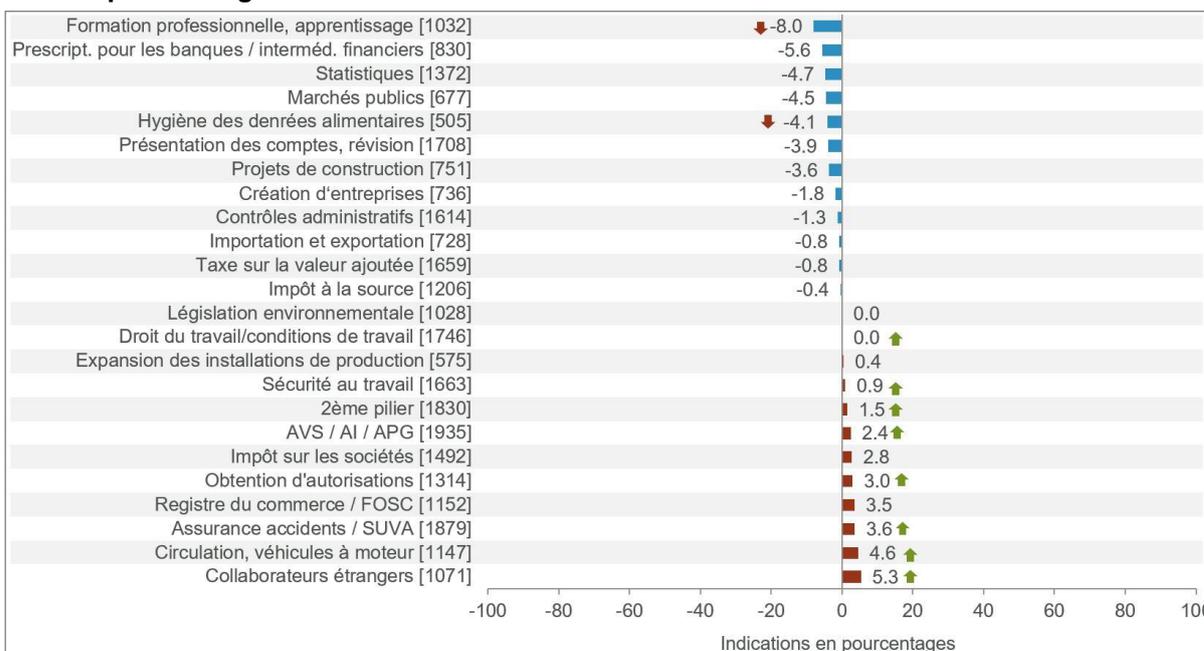
La médiane des entreprises, toutes tailles confondues, montre que les quatre domaines en tête du classement – Projets de construction, Hygiène alimentaire, Importation et exportation, Présentation des comptes, révision – enregistrent également le nombre d'heures investies le plus élevé. La moitié

des entreprises interrogées ont déclaré investir ici plus de deux heures par mois, contre moins de deux heures pour toutes les autres entreprises. La médiane est indiquée spécifiquement sur la figure 8. Pour ce faire, l'échantillon est divisé en deux groupes de même effectif, selon la série ordonnée des heures mentionnées. La médiane a l'avantage sur la moyenne arithmétique d'être plus solide par rapport aux valeurs extrêmes.

En plus des 24 dispositions définies dans le questionnaire, 193 entreprises ont mentionné d'autres dispositions entraînant également une charge administrative. Ces citations concernaient notamment la protection des données, le secteur de la santé (p. ex. règle d'hygiène, loi sur les médicaments/contrôle des médicaments, déclaration de remise d'antibiotiques), l'obligation d'annoncer les postes vacants, la conservation des monuments historiques.

Le graphique 9 représente l'évolution réelle de la charge subjective par rapport à 2014. Une barre rouge indique une hausse de la charge, c'est-à-dire que davantage d'entreprises considèrent la charge comme (plutôt) élevée dans le domaine correspondant. Une barre bleue signifie que la charge subjective a diminué par rapport à 2014. Les diminutions les plus fortes sont visibles dans les domaines Formation professionnelle, apprentissage (-8 %) et Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers (-5,6 %). Les hausses les plus fortes affectent les domaines de réglementation touchant les Collaborateurs étrangers (+ 5,3 %) et la Circulation/ véhicules à moteur (+4,6 %). Comme mentionné précédemment, la charge totale s'est légèrement accrue (charge subjective moyenne en 2014: 2,77; 2018: 2,81; voir également la figure 1). Les différences par rapport à l'enquête de 2014 ne sont toutefois significatives que pour les domaines marqués d'une flèche. On constate ainsi une baisse de la charge subjective dans les domaines Formation professionnelle, apprentissage et Hygiène alimentaire. Elle s'accroît en revanche nettement dans les domaines Droit du travail, conditions de travail, Sécurité au travail, 2^{ème} pilier, AVS/AI/APG, Obtention d'autorisations, Assurance-accidents/SUVA, Circulation/ véhicules à moteur, Collaborateurs étrangers.

Figure 9: Evolution réelle de la charge subjective par domaines de réglementation entre 2014 et 2018 en pourcentages



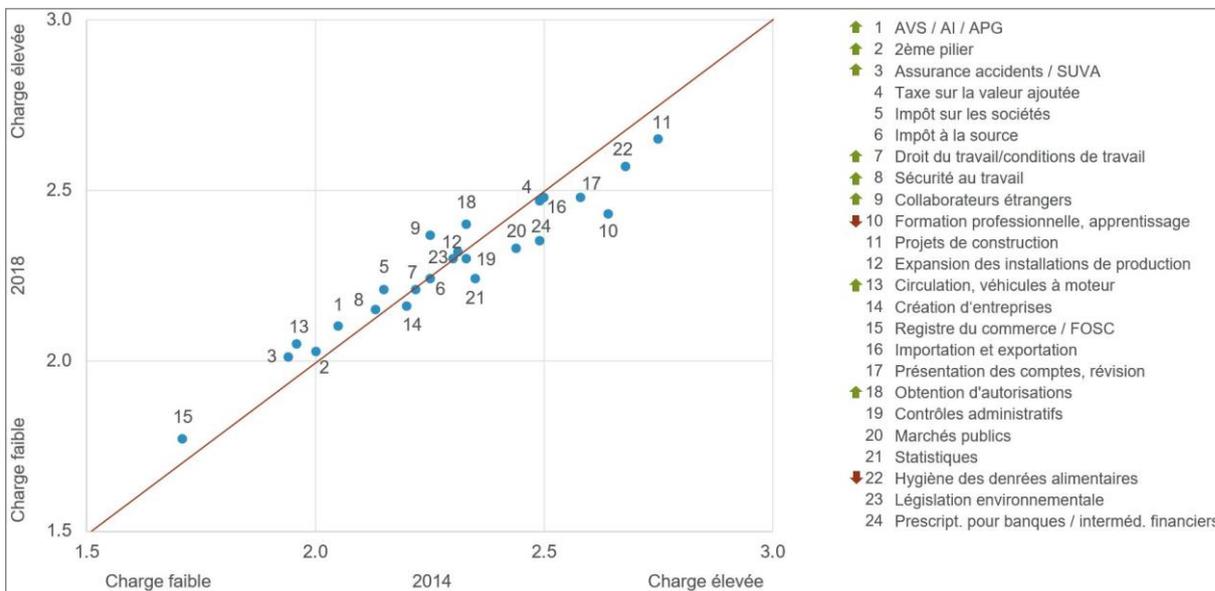
Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée

↑ hausse significative par rapport à 2014; ↓ baisse significative par rapport à 2014

Le nuage de points ci-dessous (figure 10) offre un aperçu détaillé de l'évolution de la charge administrative subjective dans les différents domaines entre 2014 et 2018. Chaque point correspond aux valeurs moyennes d'un domaine. L'axe des abscisses représente les valeurs moyennes des différents domaines pour l'année 2014, l'axe des ordonnées ces mêmes valeurs pour 2018. Tous les points situés au-dessus de la droite tracée en rouge représentent ainsi une hausse et les points au-dessous, une baisse de la charge subjective par rapport à 2014. Les points situés directement sur la droite indiquent que la charge ressentie subjectivement est restée inchangée.

Les points de données sont tous relativement proches de la droite représentée, ce qui signifie qu'il n'y a pas eu de fortes variations dans les différents domaines par rapport à 2014. Seuls les points 9 (Collaborateurs étrangers), 10 (Formation professionnelle/ Apprentissage) et 24 (Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers) sont un peu plus éloignés de la droite (voir également la figure 9).

Figure 10: Charge ressentie subjectivement (valeur moyenne) en 2014 et 2018



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

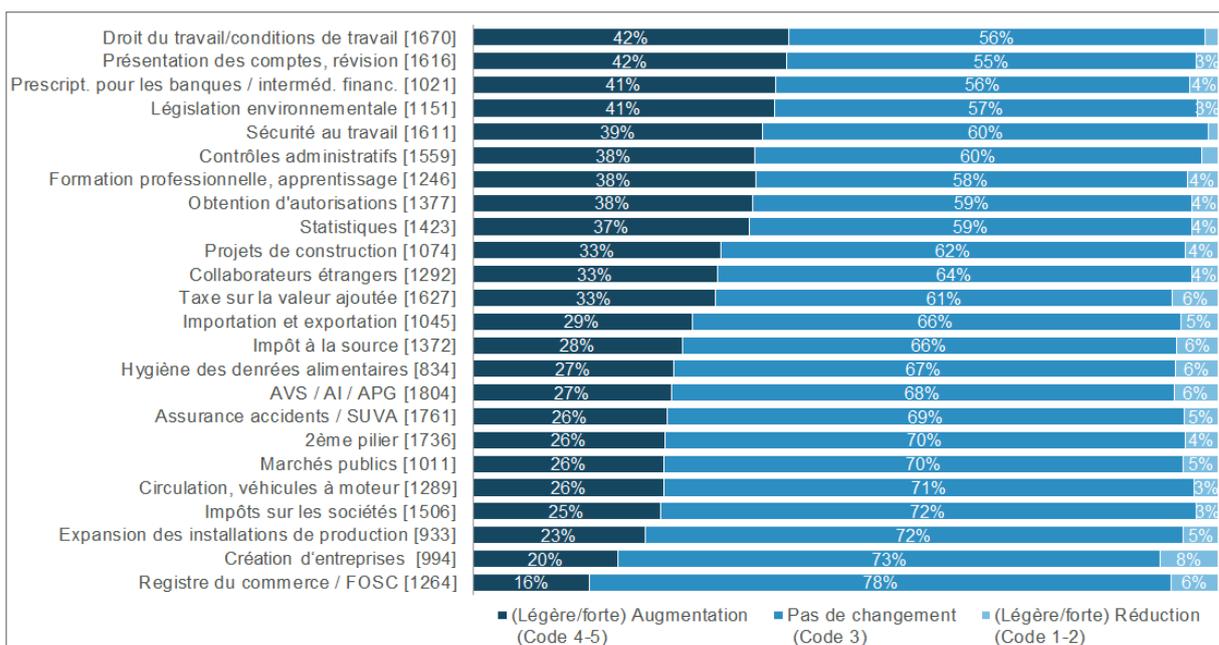
Base: n=2018: 2042; n=2014: 1809 | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle:1= faible à 4= élevée

▲ hausse significative par rapport à 2014; ▼ baisse significative par rapport à 2014

3.3 Evolution ressentie de la charge – classement et comparaison avec 2014

Concernant l'évolution depuis 2014 de la charge administrative ressentie subjectivement (graphique 11), on constate d'emblée que dans l'ensemble des domaines évalués, la majorité des entreprises n'a indiqué aucun changement (bleu moyen). Il apparaît par ailleurs très clairement que, dans tous les domaines, les entreprises citent nettement plus souvent une augmentation (bleu foncé) qu'une diminution de la charge (bleu clair).

Figure 11: Evaluation de l'évolution de la charge



Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté | Données ≥ 3 % étiquetées

Les plus fortes hausses ressenties subjectivement sont visibles dans les domaines Droit du travail/conditions de travail et Présentation des comptes/révision qui se situent en tête du classement avec 42 %. Suivent de près avec 41 % les Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers ex æquo avec la Législation environnementale puis, avec 39 %, la Sécurité au travail. En confrontant les résultats effectifs de la charge subjective de 2014 et de 2018, on peut toutefois observer une diminution ou une stagnation sur cette période dans la plupart de ces cinq domaines (voir figure 9). Seul le domaine de la Sécurité au travail affiche aussi une hausse effective de la charge ressentie subjectivement (+0,9 %).

L'augmentation la charge administrative a été la plus faible dans les domaines Création d'entreprises (20 %) et Registre du commerce/FOOSC (16 %). Ce dernier domaine affiche également une hausse effective de la charge subjective de l'ordre de 3,5 % par rapport à 2014, tandis que les valeurs ont reculé pour la Création d'entreprises (voir également la figure 9).

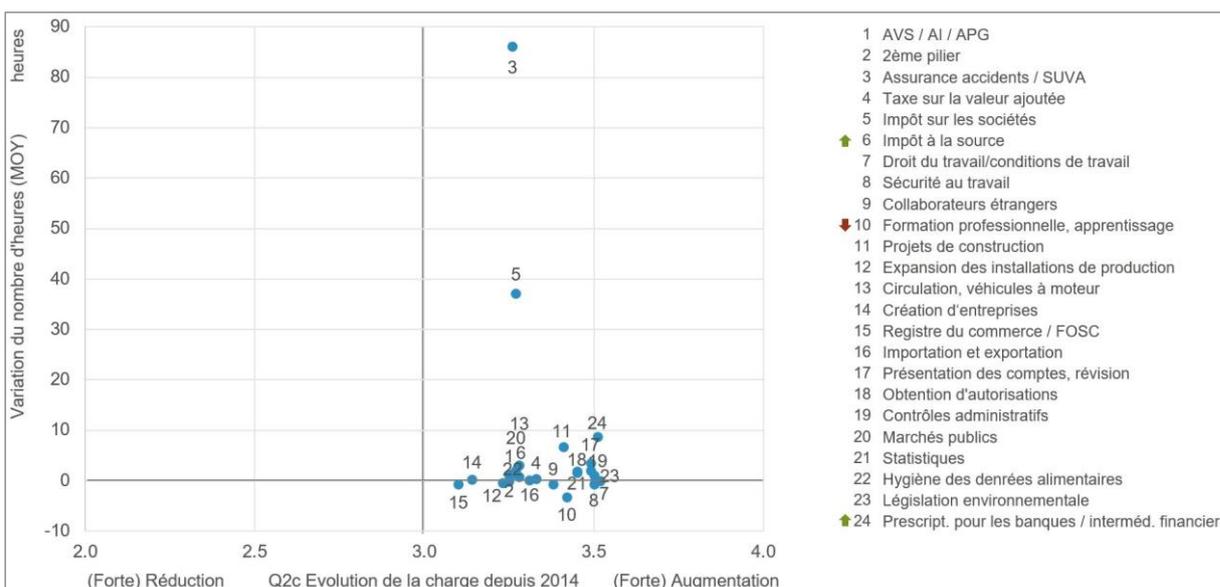
La question qui se pose ici est de savoir dans quelle mesure l'appréciation de l'évolution de la charge s'accompagne d'une variation des heures de travail réelles consacrées au domaine concerné. La réponse à cette question est représentée graphiquement ci-dessous (figure 12). Le nuage de points met en évidence l'évaluation moyenne de l'évolution du nombre d'heures depuis 2014 par rapport à l'évolution effective des heures moyennes indiquées entre 2014 et 2018.

Dans tous les domaines, les entreprises considèrent en général que la charge a augmenté depuis 2014 (tous les points de données se situent au-dessus de la valeur 3, soit à droite de la ligne verticale).

Dans les domaines Assurance-accidents/ SUVA (3) et Impôt sur les sociétés (5), on constate une très forte hausse du nombre moyen d'heures investies par rapport à 2014. Parallèlement, les entreprises n'ont toutefois mentionné, en moyenne, qu'une légère augmentation de la charge dans ces mêmes domaines. Par rapport à la vague d'enquête précédente, ces variations ne sont cependant pas significatives. On observe en revanche une augmentation significative du temps moyen investi dans les domaines Impôt à la source et Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers.

Seul le domaine Formation professionnelle, apprentissage (10) affiche une régression nette et significative du nombre moyen d'heures investies en 2018 par rapport à 2014.

Figure 12: Variation du nombre d'heures investies et évaluation de l'évolution de la charge



Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

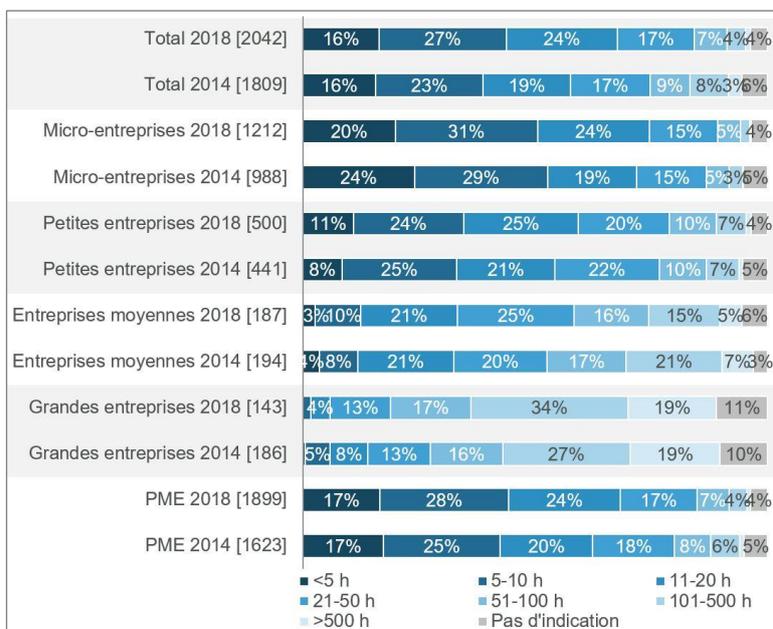
Base: n=1804 | Filtre: Tous les répondants | Question ouverte (Q02b) | Question à l'échelle: 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c)

▲ hausse significative du nombre d'heures (F2b) par rapport à 2014; ▼ baisse significative du nombre d'heures (F2b) par rapport à 2014

3.4 Charge administrative interne et externe (h/CHF par mois)

Comme en 2014, les entreprises ont été interrogées en 2018 sur la charge mensuelle interne et externe découlant des dispositions légales qui leur sont imposées (voir figures 13a et 13b). Elles ont pu indiquer la charge administrative interne en heures investies par mois, et la charge administrative externe sous forme de dépenses mensuelles effectives en francs suisses.

Figure 13a: Charge administrative interne (h/mois)



Q03: Quelle est la charge administrative mensuelle de votre entreprise pour s'acquitter de toutes les activités découlant des dispositions légales qui sont imposées par l'Etat?

Veuillez distinguer entre les charges internes (en heures par mois) et les coûts externes (en francs suisses par mois).

Veuillez estimer la dépense à l'aide des catégories proposées.

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question fermée | Données ≥ 3 % étiquetées

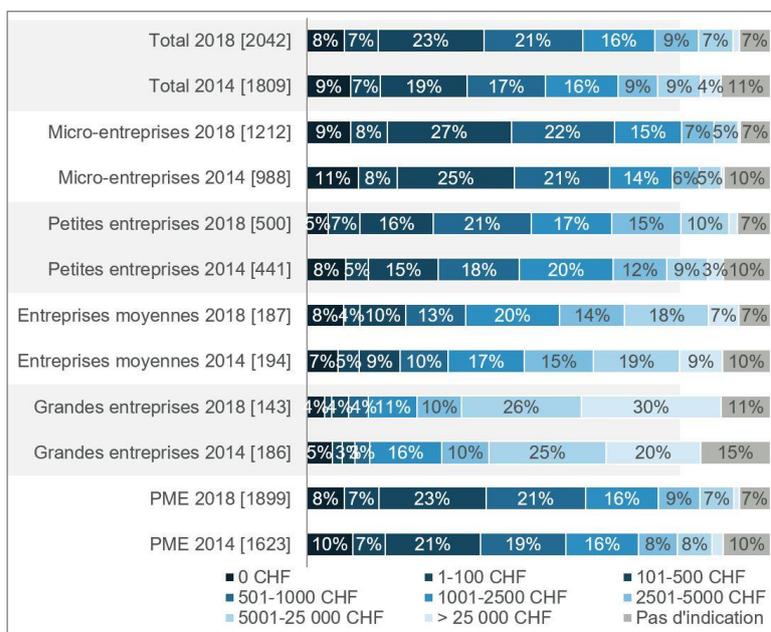
L'enquête de 2018 montre, comme l'édition de 2014, une relation entre la taille de l'entreprise et la charge administrative: plus l'entreprise est grande, plus l'investissement interne et externe absolu est important.

On peut remarquer, au niveau des charges internes (figure 13a), que la part des charges «moyennes» allant d'au moins 5 à max. 50 heures par mois s'est accrue à un total d'environ 68 % des réponses, contre 59 % en 2014. 69 % des PME (micro, petites et moyennes entreprises) investissent jusqu'à 20 heures par mois dans ces tâches administratives internes (2014: 62 %). Ce volume d'investissement ne concerne que 7 % des grandes entreprises (2014: 13 %). Comme il ressort des chiffres entre parenthèses, l'écart mesuré entre les PME et les grandes entreprises pour ce volume de charge plutôt faible (<20 h/mois) a continué de s'accroître depuis 2014.

Environ 8 % des PME n'ont fait état d'aucune dépense externe en 2018 (2014: 10 %). Environ 51 % ont mentionné des charges financières pouvant atteindre CHF 1000.- par mois. Ce niveau de dépenses externes s'est accru dans les PME par rapport à 2014 (alors seulement 47 %). En 2018, environ 30 % des grandes entreprises ont déboursé plus de CHF 25 000.- par mois en frais administratifs externes, alors qu'elles n'étaient qu'environ 20 % à avoir mentionné des dépenses mensuelles aussi élevées en 2014.

Pour permettre une estimation du montant mensuel total des coûts externes générés pour les PME interrogées, les résultats recueillis ont fait l'objet d'une extrapolation. Les dépenses moyennes par catégorie de réponses ont été extrapolées à l'ensemble des PME suisses⁶ en fonction de leur part dans les réponses respectives. Mais étant donné que seules les PME comptant au moins trois collaborateurs ont été incluses dans l'enquête, ce résultat n'est valable que pour ces mêmes PME (voir Descriptif de l'étude). Ainsi, les PME suisses (de trois collaborateurs et plus) ont dépensé au total quelque 490 mio. CHF par mois pour les frais administratifs externes en 2018. Cela équivaut à un montant total d'environ 5,9 mrd CHF pour toute l'année 2018.

Figure 13b: Charge administrative externe (CHF/mois)



Q03: Quelle est la charge administrative mensuelle de votre entreprise pour s'acquitter de toutes les activités découlant des dispositions légales qui sont imposées par l'Etat?

Veuillez distinguer entre les charges internes (en heures par mois) et les coûts externes (en francs suisses par mois).

Veuillez estimer la dépense à l'aide des catégories proposées.

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question fermée | Données ≥ 3 % étiquetées

⁶ C'est-à-dire environ 205 000 PME de 3 collaborateurs et plus (voir à ce sujet <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/politique-pme/politique-pme-faits-et-chiffres/chiffres-sur-les-pme/entreprises-et-emplois.html>).

3.5 Perception subjective de la charge – Top 6 en détail

3.5.1 Projets de construction

Charge subjective pour l'entreprise

Environ 35 % des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective résultant de la disposition légale Projets de construction tandis que 65 % de toutes les entreprises ne sont pas touchées par les réglementations dans ce domaine ou n'ont pas fourni d'indications à ce sujet (voir figure 14). Parmi les entreprises qui se sont exprimées, 59 % ont fait état d'une charge (plutôt) élevée (voir également la figure 8). Dans le premier tableau de la figure 14, la charge subjective des entreprises qui ont évalué les prescriptions liées aux Projets de construction est ventilée en fonction de la taille des entreprises. Comme en 2014, la disposition légale Projets de construction est perçue comme une charge (plutôt) élevée, en particulier par les grandes entreprises.

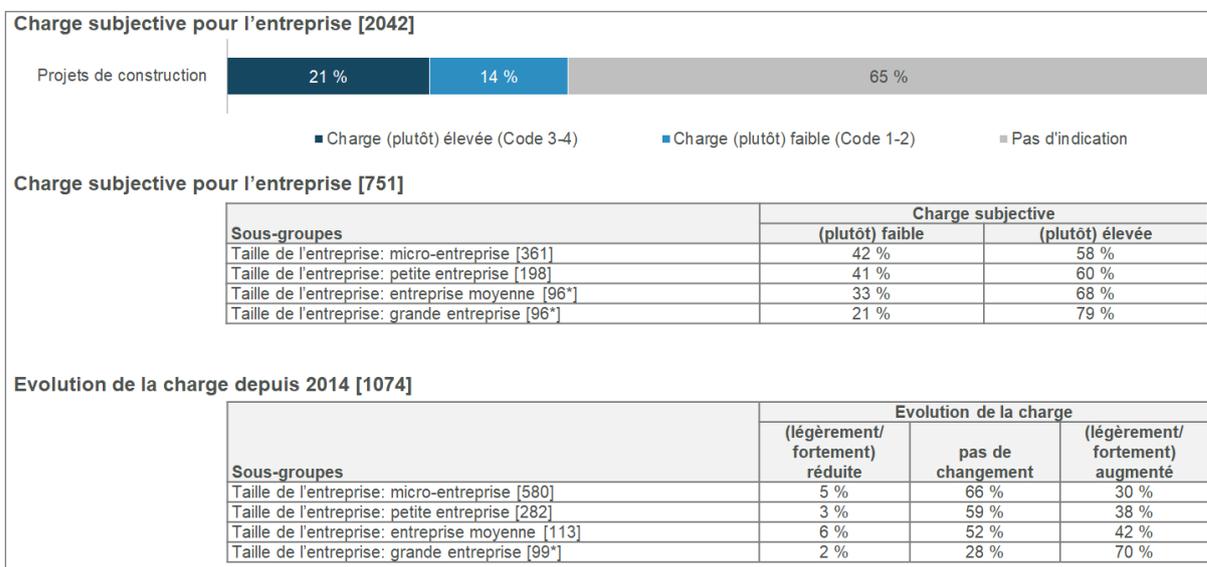
Charge temporelle en heures par mois

Selon les propres déclarations des entreprises interrogées en 2018, les PME ont consacré en moyenne mensuelle environ 20 heures et les grandes entreprises environ 34 heures aux dispositions légales relatives aux Projets de construction.

Evolution de la charge depuis 2014

33 % des entreprises qui ont évalué l'évolution de la charge signalent une (légère/forte) hausse par rapport à 2014 (voir figure 11). Le deuxième tableau de la figure 14 nous montre que plus l'entreprise est grande, plus la charge indiquée est importante.

Figure 14: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Projets de construction



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | *petite base

3.5.2 Hygiène alimentaire

Charge subjective pour l'entreprise

Environ un quart des entreprises ont évalué la charge subjective occasionnée dans le domaine Hygiène alimentaire (voir figure 15). Parmi ces entreprises concernées, 57 % ont indiqué une charge subjective (plutôt) élevée (voir aussi la figure 8). Le premier tableau de la figure 15 donne une vue d'ensemble de la structure des entreprises qui ont évalué la charge subjective liée à la disposition légale Hygiène alimentaire. En observant la taille des entreprises, on constate que ce sont surtout les petites entreprises (10 à 49 collaborateurs) qui font état, avec une proportion de 64 %, d'une charge (plutôt) élevée alors que cette valeur n'atteint que 54 % à 58 % pour les autres entreprises.

Charge temporelle en heures par mois

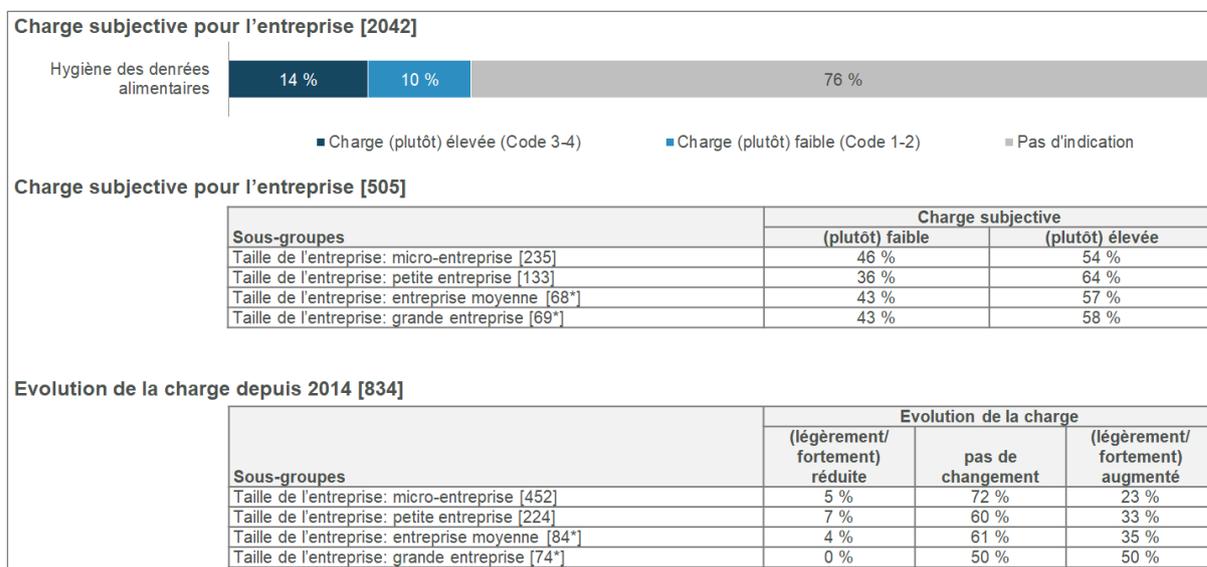
Selon les propres déclarations des entreprises, les PME concernées consacrent en moyenne mensuelle environ 16 heures et les grandes entreprises environ 14 heures au domaine Hygiène alimentaire.

Evolution de la charge depuis 2014

27 % des entreprises qui ont répondu à cette question ont mentionné que la charge a (légèrement/fortement) augmenté depuis 2014 (voir aussi la figure 11).

Le deuxième tableau de la figure 15 montre, là encore, que plus l'entreprise est grande, plus la charge indiquée est importante.

Figure 15: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Hygiène alimentaire



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | *petite base

3.5.3 Présentation des comptes, révision

Charge subjective pour l'entreprise

82 % des entreprises ont évalué la charge subjective engendrée par le domaine de réglementation Présentation des comptes, révision (voir figure 16).

La majeure partie de ces entreprises (53 %) a jugé la charge administrative (plutôt) élevée (voir aussi la figure 8). Suivant les données du premier tableau de la figure 16, il apparaît que la charge subjective s'accroît à mesure que la taille des entreprises augmente, et qu'elle est surtout perçue comme (plutôt) élevée par les grandes entreprises (77 %).

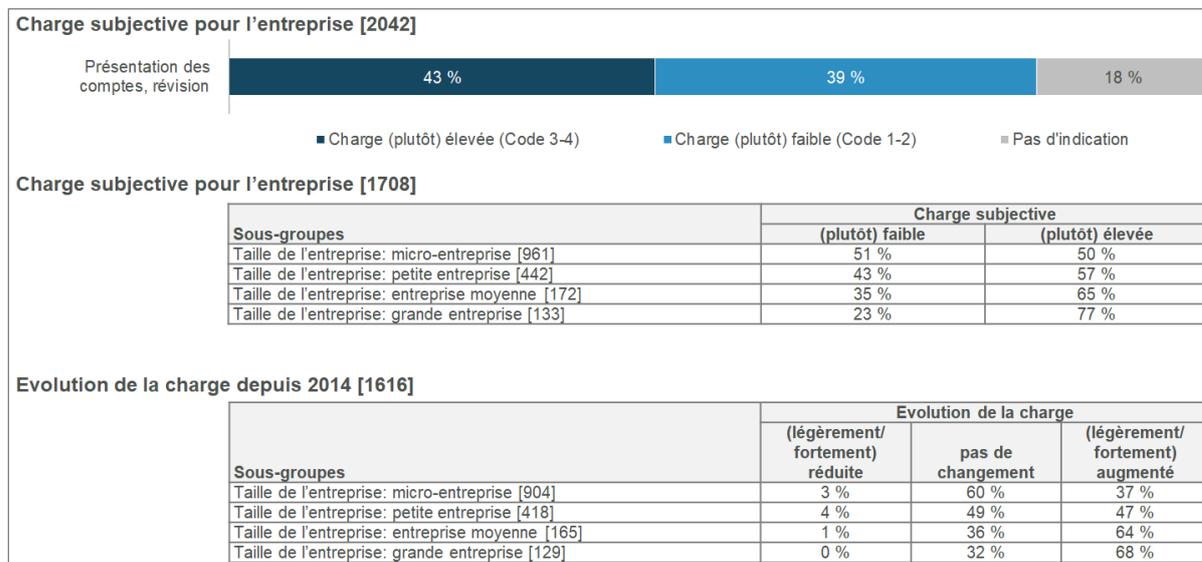
Charge temporelle en heures par mois

Au total, les entreprises suisses ont consacré en moyenne 12 heures au domaine Présentation des comptes, révision en 2018. Pour les PME, l'investissement représentait en moyenne 12 heures par mois alors qu'il s'élève à environ 38 heures par mois dans les grandes entreprises.

Evolution de la charge depuis 2014

Environ 42 % des entreprises qui ont répondu à cette question ont fait état d'une hausse de la charge depuis 2014 (voir aussi la figure 11). Nous pouvons constater là encore que la proportion de cette hausse s'accroît avec la taille des entreprises.

Figure 16: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Présentation des comptes, révision



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c)

3.5.4 Importation et exportation (de marchandises)

Charge subjective pour l'entreprise

Environ 35 % des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective résultant du domaine Importation et exportation de marchandises (voir figure 17). Sur ces entreprises, 55 % des répondants ont perçu la charge comme (plutôt) élevée (voir aussi la figure 8). Le premier tableau de la figure 17 montre clairement que la charge subjective s'accroît en fonction de la taille des entreprises et que ce sont surtout les grandes entreprises qui la jugent (plutôt) élevée (62 %).

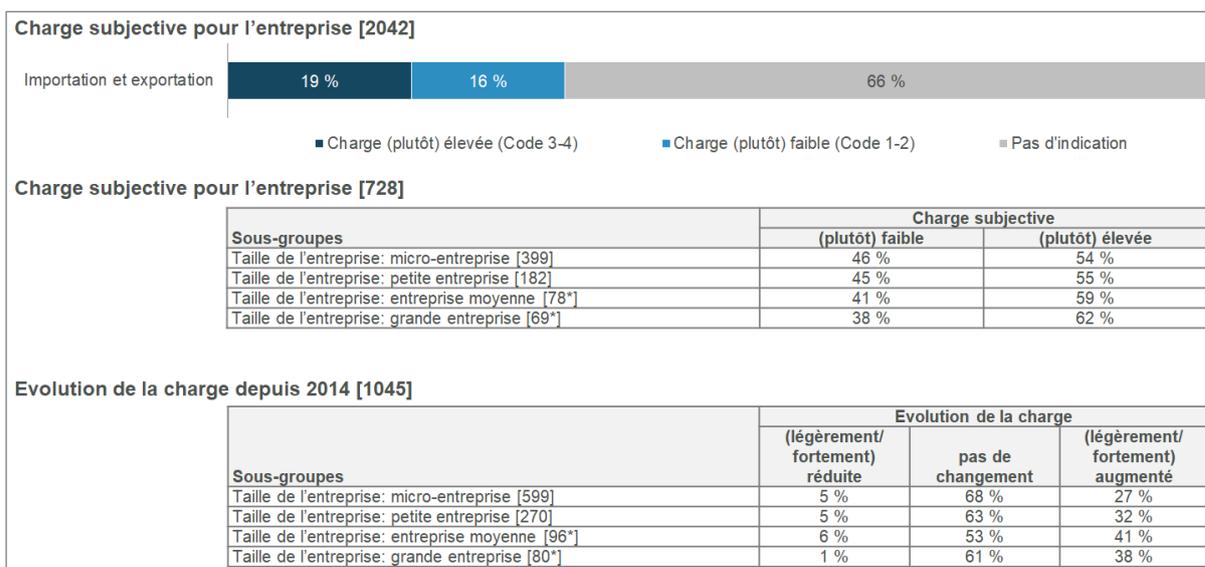
Charge temporelle en heures par mois

Au total, les entreprises ont consacré en moyenne 11 heures au travail administratif lié au domaine Importation et exportation de marchandises. Pour les PME, ces tâches représentaient en moyenne 10 heures par mois, alors que l'investissement s'est monté à 72 heures dans les grandes entreprises.

Evolution de la charge depuis 2014

66 % des entreprises qui ont répondu à cette question considèrent que la charge est restée inchangée. Seules 29 % ont fait état d'une augmentation (voir aussi la figure 11), dont en particulier les entreprises de taille moyenne (41 %) et les grandes entreprises (38 %).

Figure 17: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Importation et exportation



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | *petite base

3.5.5 Taxe sur la valeur ajoutée

Charge subjective pour l'entreprise

81 % des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective engendrée par la réglementation dans le domaine Taxe sur la valeur ajoutée (voir figure 18). Environ la moitié de ces entreprises estime que la charge subjective est (plutôt) élevée (51 %, voir également la figure 8). Le premier tableau de la figure 18 ne fournit toutefois pas d'image claire par rapport à la taille des entreprises: la charge (subjective) a été ressentie de manière quasiment équivalente par toutes les entreprises.

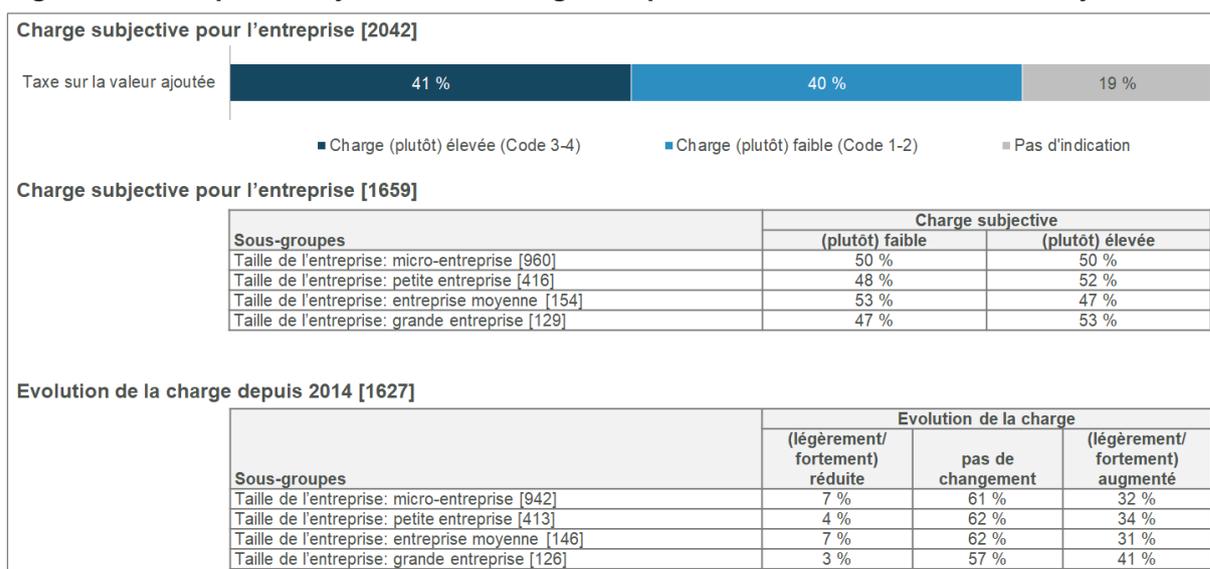
Charge temporelle en heures par mois

Les PME ont consacré en moyenne 4 heures, les grandes entreprises environ 18 heures par mois aux tâches liées à la taxe sur la valeur ajoutée en 2018.

Evolution de la charge depuis 2014

61 % des entreprises qui se sont exprimées sur l'évolution de la charge la jugent inchangée, 33 % constatent un accroissement depuis 2014 (voir figure 11). Comme il ressort du deuxième tableau de la figure 18, les PME sont nettement moins nombreuses (env. 33 %) que les grandes entreprises (env. 41 %) à avoir ressenti une hausse de la charge entre 2014 et 2018.

Figure 18: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Taxe sur la valeur ajoutée



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c)

3.5.6 Formation professionnelle, apprentissage

Charge subjective pour l'entreprise

Environ 48 % des entreprises ont évalué la charge subjective générée par les prescriptions légales liées au domaine Formation professionnelle, apprentissage (voir figure 19). La moitié d'entre elles ont mentionné une charge (plutôt) élevée (voir également la figure 8). D'après le premier tableau de la figure 19, ce sont surtout les petites (56 %) et les grandes entreprises (60 %) qui ont perçu la charge comme étant élevée dans ce domaine.

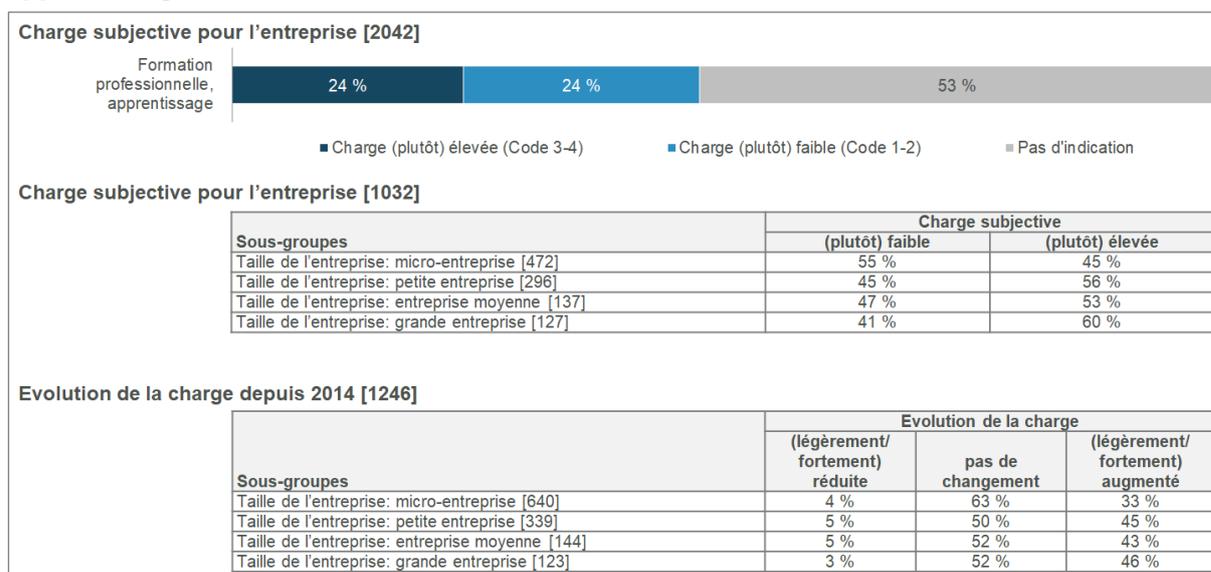
Charge temporelle en heures par mois

Au total, les entreprises investissent environ 6 heures par mois aux tâches administratives en rapport avec la formation professionnelle et l'apprentissage. Elles représentent environ 5 heures de travail pour les PME et environ 37 heures pour les grandes entreprises.

Evolution de la charge depuis 2014

Environ 38 % des entreprises ont signalé précédemment une augmentation dans ce domaine (voir figure 11). Nous pouvons constater, dans le deuxième tableau de la figure 19, que plus l'entreprise est grande, plus la charge indiquée dans ce domaine de réglementation est importante.

Figure 19: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Formation professionnelle, apprentissage



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c)

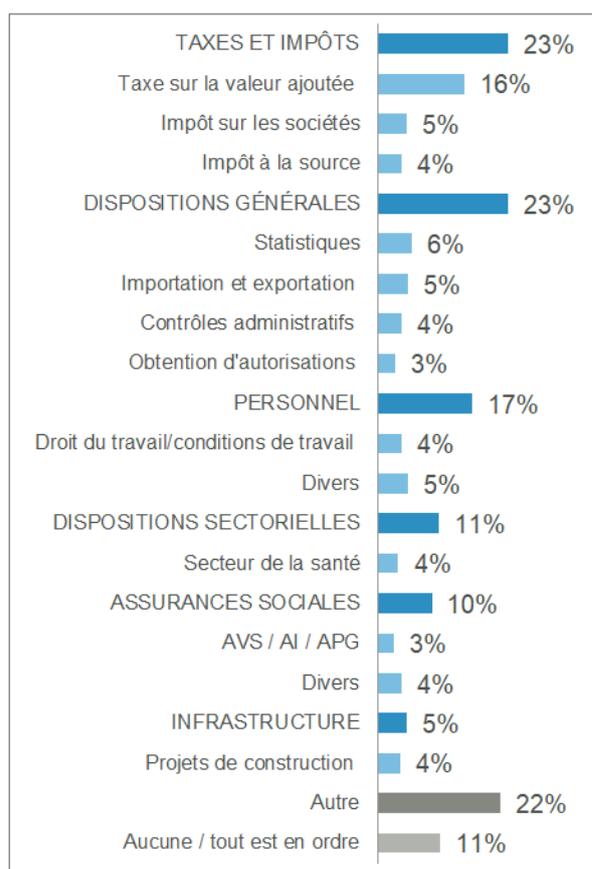
3.6 Propositions des entreprises pour améliorer des prescriptions légales concrètes et allègements consécutifs à la modification de prescriptions depuis 2014

3.6.1 Propositions des entreprises pour améliorer des prescriptions légales concrètes

Dans l'édition 2018 du monitoring de la bureaucratie, les entreprises avaient la possibilité d'indiquer, dans une question ouverte, les réglementations qu'elles simplifieraient pour réduire la charge administrative (voir figure 20a) et de formuler des propositions d'amélioration concrètes (voir figure 20b). Ces commentaires libres ont été codifiés en fonction de leur fréquence de citation. Les domaines de réglementation listés à la question 2 du questionnaire ont servi de base de répartition de ces réponses. Les réponses qu'il n'a pas été possible de codifier au sein de cette liste ont obtenu un nouveau code.

En observant les catégories (bleu foncé) dans lesquelles les dispositions légales ont été réparties, on s'aperçoit que la majorité des citations ont trait aux «Taxes et impôts» et aux «Dispositions générales» (23 % pour chaque catégorie). La catégorie «Personnel» arrive en deuxième position. L'examen plus détaillé des différentes prescriptions légales évaluées montre que les citations concernant la taxe sur la valeur ajoutée sont de loin les plus fréquentes avec 16 %, devant les commentaires sur les statistiques avec 6 %. Ces deux domaines avaient déjà été mentionnés les plus fréquemment en 2014 avec respectivement 10 % et 3 % des citations.

Figure 20a: Prescriptions légales que les entreprises simplifieraient en raison de l'importante charge administrative

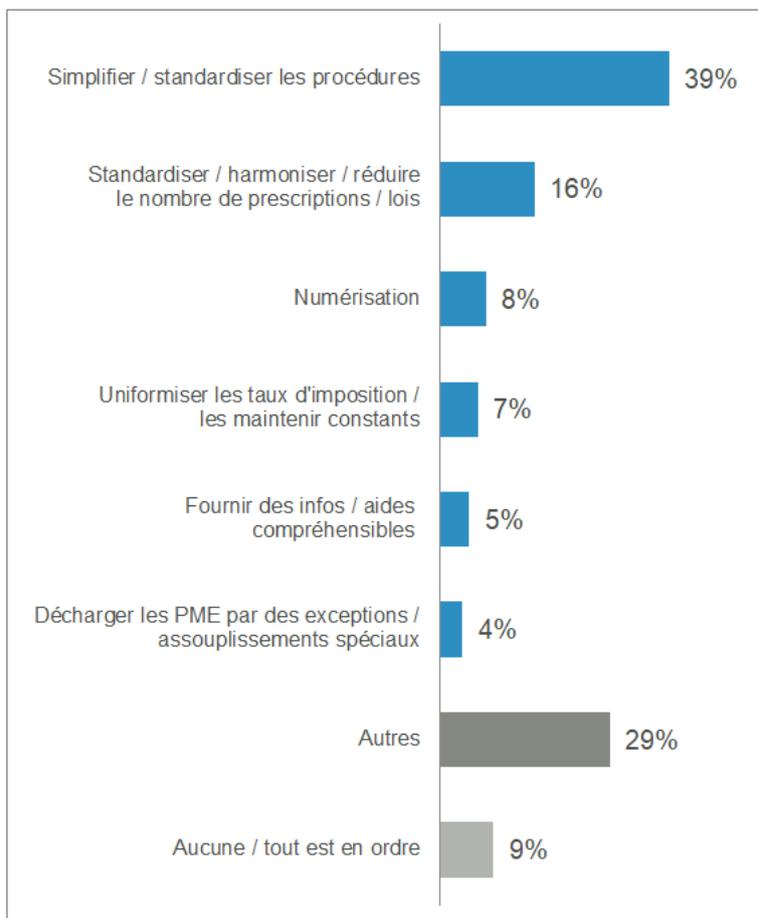


Q04: En ce qui concerne les réglementations qui entraînent une charge importante pour votre entreprise, lesquelles simplifieriez-vous et qu'amélioreriez-vous concrètement?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions ouverte | Citations totales ≥ 3,0 % présentées

Parmi les propositions d'amélioration rassemblées sur la figure 20b, les citations en faveur d'une simplification ou d'une standardisation des processus sont les plus nombreuses (39 %), suivies des souhaits de standardisation, d'harmonisation ou de réduction du nombre de lois (16 %). La numérisation est également citée comme amélioration possible par 8 % des répondants.

Figure 20b: Propositions d'amélioration concernant des réglementations entraînant une charge administrative élevée



Q04: En ce qui concerne les réglementations qui entraînent une charge importante pour votre entreprise, lesquelles simplifieriez-vous et qu'amélioreriez-vous concrètement?

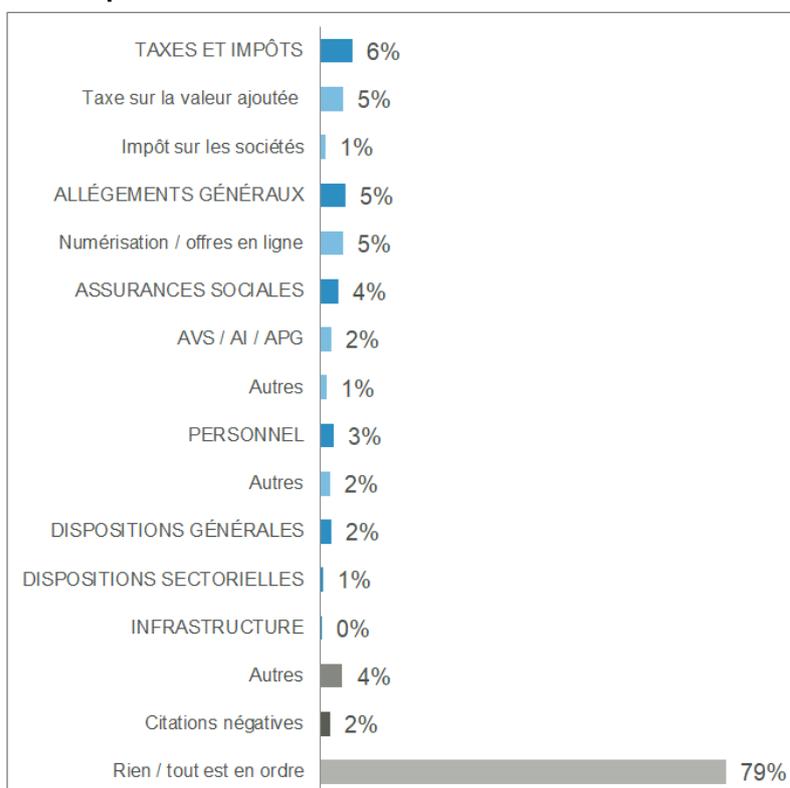
Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions ouverte | Citations totales ≥ 3,0 % présentées

3.6.2 Allègements consécutifs à la modification de prescriptions depuis 2014

En 2018, les entreprises ont été invitées pour la première fois à indiquer si elles ont constaté, depuis 2014, un allègement administratif en raison de modifications de certaines dispositions légales. Concrètement, les entreprises interrogées ont pu mentionner, dans une question ouverte, la disposition légale qui a été modifiée ainsi que l'allègement administratif qui s'en est suivi.

Les réponses les plus fréquentes sont rassemblées sur la figure 21a. Il apparaît que 21 % des entreprises ont fait état d'un allègement administratif en raison de modifications de certaines dispositions légales par rapport à 2014.

Figure 21a: Citations de dispositions légales modifiées ayant entraîné un allègement administratif depuis 2014



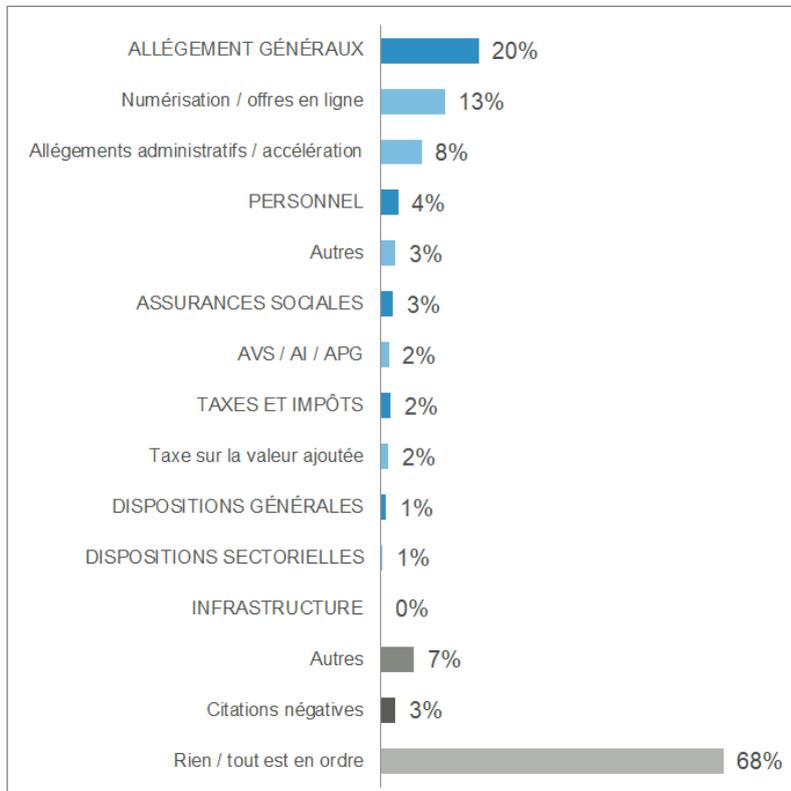
Q05: Y a-t-il eu, depuis 2014, un allègement administratif dans votre entreprise suite à des dispositions légales modifiées?
En quoi consistait cet allègement administratif?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions ouverte | Citations totales \geq 1,0 % présentées

Ce sont les catégories «Taxes et impôts» (6 %) et «Dispositions générales» (5 %) qui recueillent le plus de réponses, un résultat attribuable principalement à certains domaines individuels qui ont été cités au sein de ces catégories. Pour les «Taxes et impôts», il s'agissait de la taxe sur la valeur ajoutée (5 %) et pour les «Dispositions générales», de la numérisation et la multiplication des offres en ligne depuis 2014 (5 %), qui avaient déjà été citées parmi les prescriptions légales concrètes.

Ce développement de la numérisation et des offres en ligne représente également, avec 13 %, la citation individuelle la plus fréquente concernant l'allègement administratif (voir figure 21b). Suit, avec 8 %, un allègement général ou une accélération des procédures administratives.

Figure 21b: Allégement administratif en raison de dispositions légales modifiées depuis 2014



Q05: Y a-t-il eu, depuis 2014, un allégement administratif dans votre entreprise suite à des dispositions légales modifiées?
En quoi consistait cet allégement administratif?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Questions ouverte | Citations totales $\geq 1,0$ % présentées

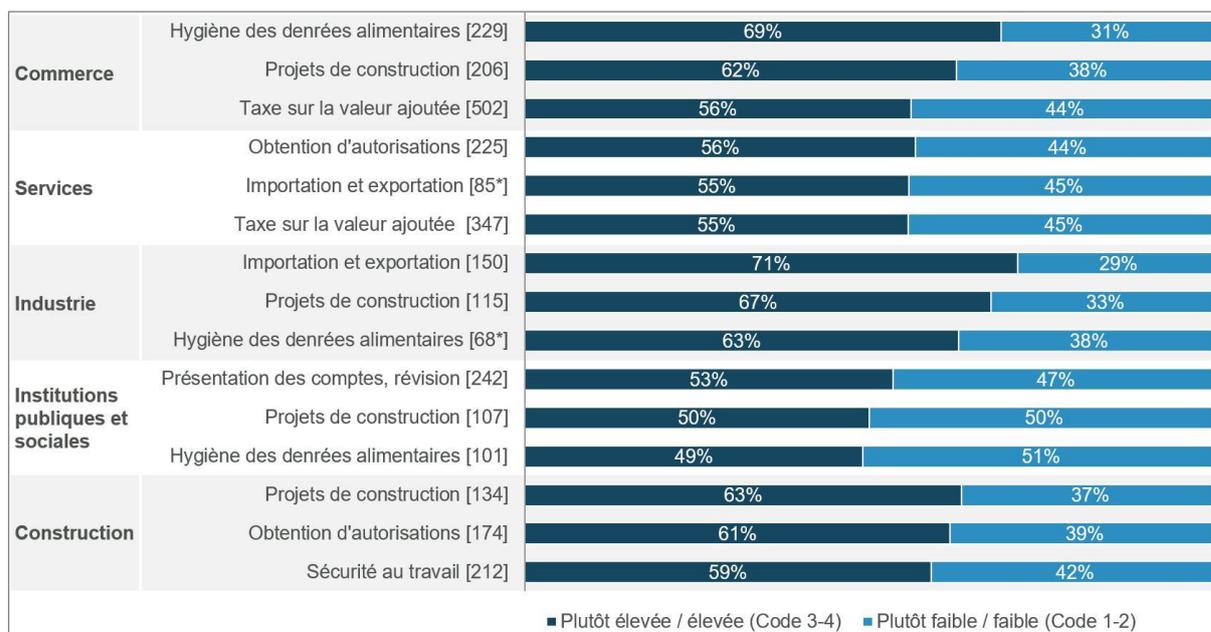
4 Charge administrative par branche

4.1 Vue d'ensemble des trois premiers domaines par branche

Le graphique 22 montre une vue d'ensemble des trois domaines par branche qui présentent la plus forte proportion d'entreprises ayant indiqué une charge administrative (plutôt) élevée. Les branches ont été groupées dans le tableau ci-dessous en fonction de l'activité économique respective (selon les codes NOGA):

Branches	Codes NOGA	Intitulé / «activité économique»
Commerce	45-47	Commerce
	49-53	Transport et entreposage
	55-56	Hébergement et restauration
Services	69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
	77-82	Autres activités économiques
Industrie	10-33	Industries manufacturières/fabrication de produits
	05-09	Industries extractives
	35-39	Autre industrie
Institutions publiques et sociales	84	Administration publique et défense; sécurité sociale
	85	Enseignement
	86-88	Santé et action sociale
Construction	41-43	Industrie de la construction, bâtiment

Figure 22: Charge ressentie subjectivement – Top 3 par branche



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée | Données ≥ 3 % étiquetées | *petite base

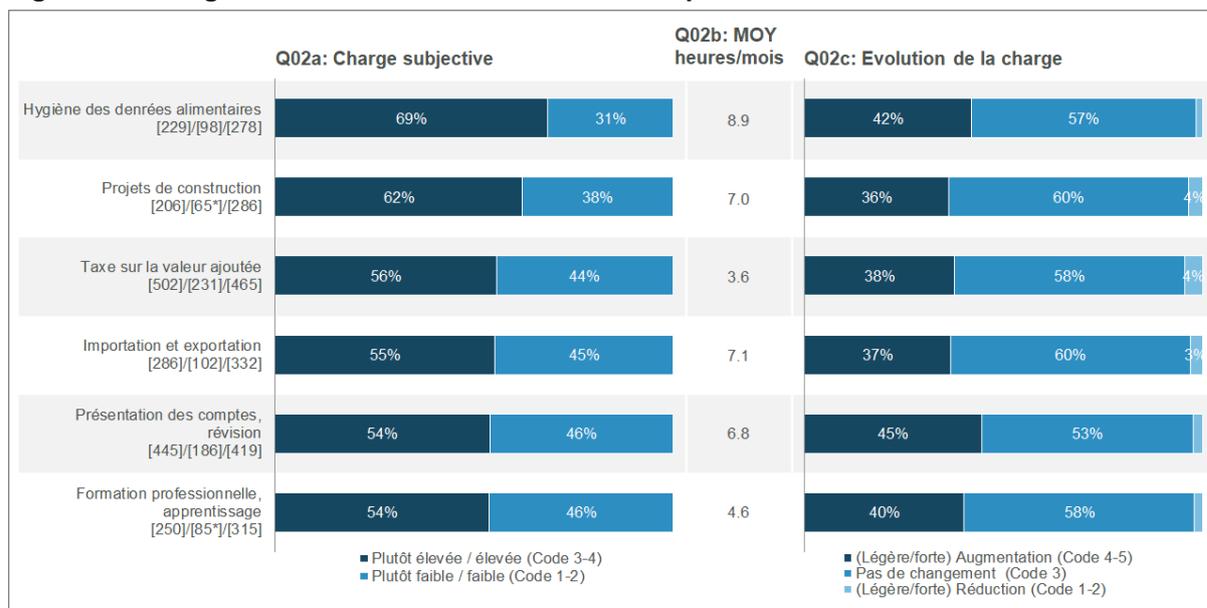
Comme le montre le graphique 22, la charge subjective liée aux différents domaines de réglementation varie nettement d'une branche économique à l'autre. C'est dans la branche de l'industrie que l'on constate la charge subjective la plus élevée dans un domaine individuel. L'Importation et exportation de marchandises y est jugée comme une charge (plutôt) élevée par 71 % des entreprises. Au sein de la branche du commerce, l'Hygiène alimentaire occupe le haut du classement avec 69 % de citations d'entreprises. Dans la branche de la construction, la charge subjective la plus importante est générée dans le domaine des Projets de construction (63 %). Dans la branche des services, les trois premiers domaines – Obtention d'autorisations, Importation et exportation, Taxe sur la valeur ajoutée – présentent des valeurs similaires pour la charge subjective (55 à 56 %). Concernant les institutions publiques et sociales, les proportions d'entreprises mentionnant une charge (plutôt) élevée sont en général plus faibles que dans les autres branches. La charge subjective la plus élevée y est mesurée dans le domaine Présentation des comptes, révision avec une proportion de 53 % des entreprises indiquant une charge (plutôt) élevée.

4.2 Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par branche

Le graphique 23 présente les résultats des questions relatives à la charge subjective, l'évolution de la charge et les heures de travail effectives pour la branche du **commerce** (commerce, transport et entreposage, hébergement et restauration).

Les domaines sont classés en fonction de la proportion des entreprises qui indiquent une charge subjective (plutôt) élevée. L'Hygiène alimentaire arrive en tête, comme en 2014 déjà: 69 % des entreprises de la branche du commerce ressentent la charge dans ce domaine comme (plutôt) élevée. La valeur moyenne des heures effectivement investies par mois y est également la plus élevée (8,9 heures/mois). Les domaines Hygiène alimentaire (42 %) et Présentation des comptes/révision (45 %), affichent la plus forte proportion d'entreprises évoquant une hausse de la charge depuis 2014.

Figure 23: Charge dans la branche «Commerce» – Top 6



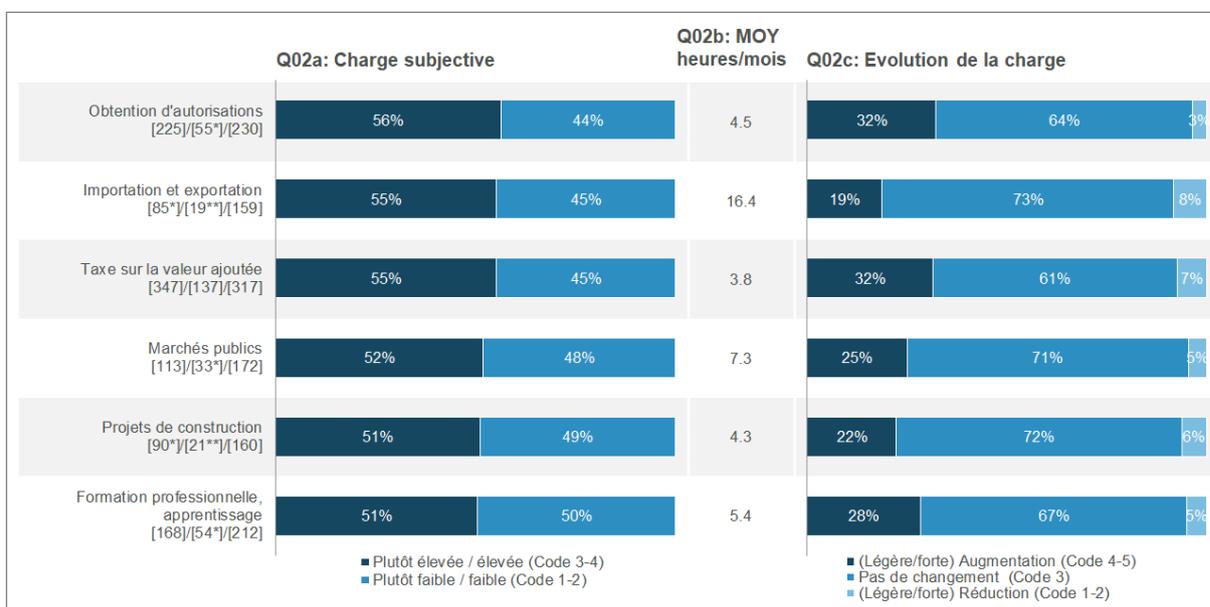
Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée ; Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

Dans la branche des **services** (activités spécialisées, scientifiques et techniques et autres activités économiques), les domaines du top 6 sont très proches les uns des autres pour ce qui est de la charge subjective, avec des valeurs comprises entre 51 et 56 % (voir figure 24).

Figure 24: Charge dans la branche «Services» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

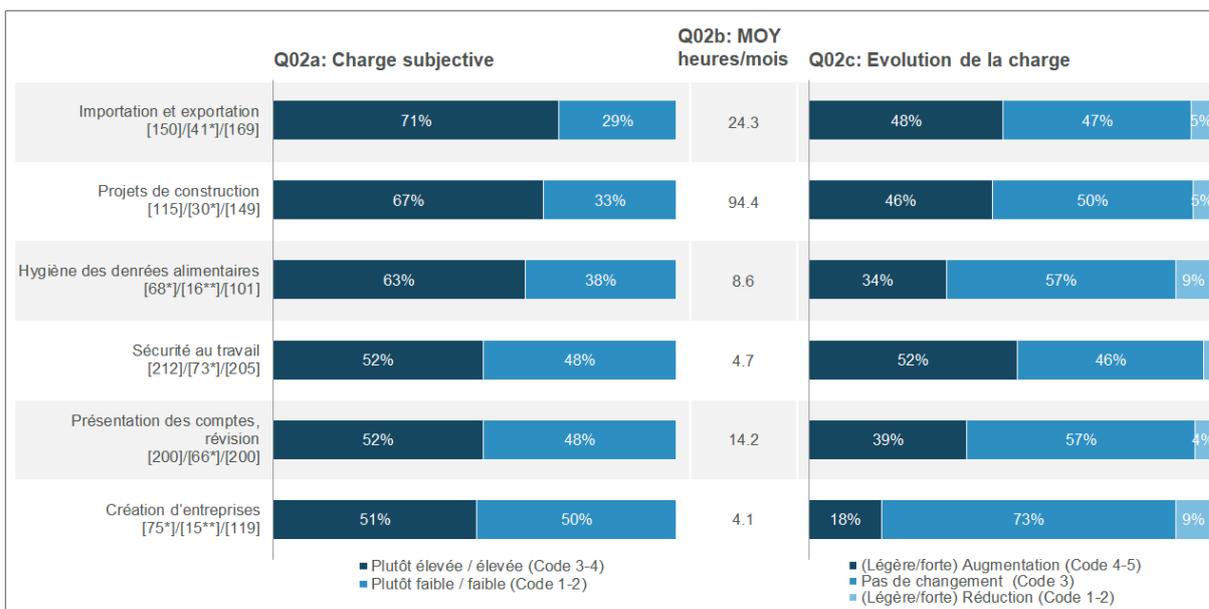
Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

En observant les valeurs moyennes des heures de travail administratif par mois, on constate que le domaine Importation et exportation occasionne, avec une moyenne de 16,4 heures, une charge effective largement supérieure à la moyenne. Ce nombre repose cependant sur un petit nombre de cas (n=85) et doit donc être considéré avec prudence.

Il apparaît également que dans le top 6 des domaines de réglementation considérés dans la branche des services, les entreprises font moins souvent état d'un accroissement de la charge depuis 2014 que dans les autres branches.

Dans la branche de l'**industrie** (industries manufacturières/fabrication de produits, industries extractives, autre industrie), les domaines Importation et exportation (71 %) et Projets de construction (67 %) ont été perçus le plus souvent comme une charge (plutôt) élevée (voir figure 25). Cela se reflète également dans les valeurs moyennes des heures de travail investies pour ces deux domaines, qui atteignent les niveaux très élevés de 94 (Projets de construction) et 24 heures/mois (Importation et exportation). En raison du très petit nombre de cas (n=41 et 30), ces valeurs ne sont toutefois pas fiables d'un point de vue statistique.

Figure 25: Charge dans la branche «Industrie» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

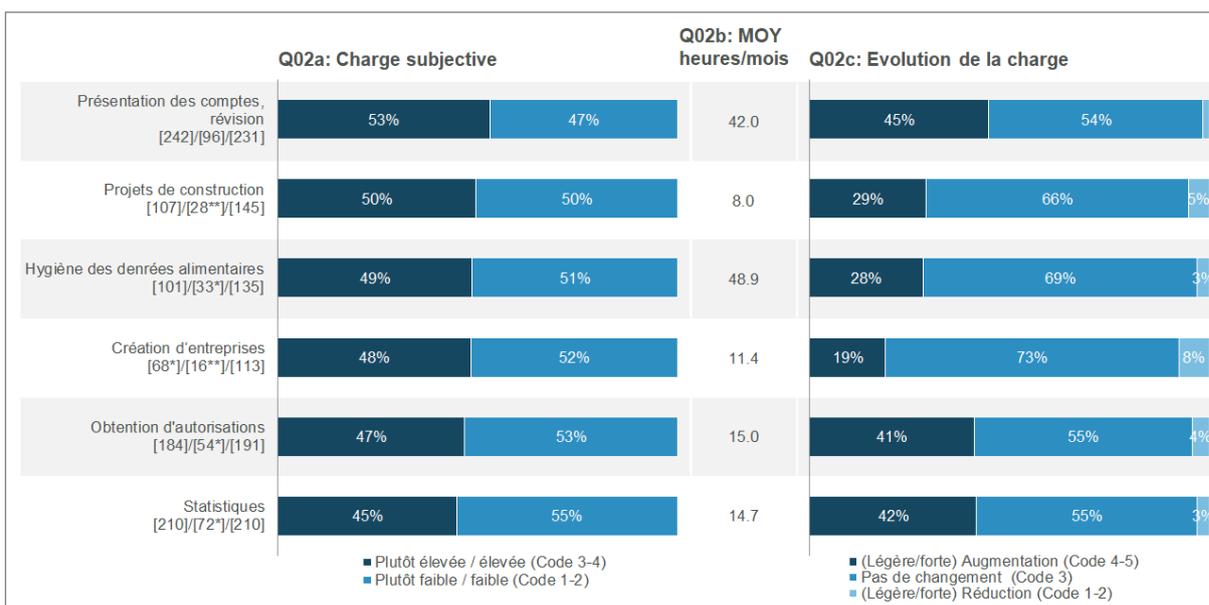
Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

Concernant l'évolution de la charge depuis 2014, 48 % des entreprises interrogées ont indiqué une hausse dans le domaine Importation et exportation. Environ la moitié des entreprises (52 %) a également mentionné une augmentation de la charge administrative dans le domaine Sécurité au travail.

Les domaines du top 6 dans la branche **institutions publiques et sociales** (administration publique et défense, sécurité sociale, enseignement, santé et action sociale) sont très proches les uns des autres et, comme en 2014, ils sont considérés moins souvent comme une charge élevée en comparaison des branches du commerce, de l'industrie et de la construction (voir figure 26). En raison des petites bases de calcul, les valeurs moyennes établies pour la charge réelle ne sont pas assez significatives pour permettre des comparaisons fiables.

Sur les six domaines considérés, le domaine Présentation des comptes/révision est celui qui enregistre la plus forte proportion de répondants (45 %) indiquant une hausse de la charge administrative depuis 2014.

Figure 26: Charge dans la branche «Institutions publiques et sociales» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

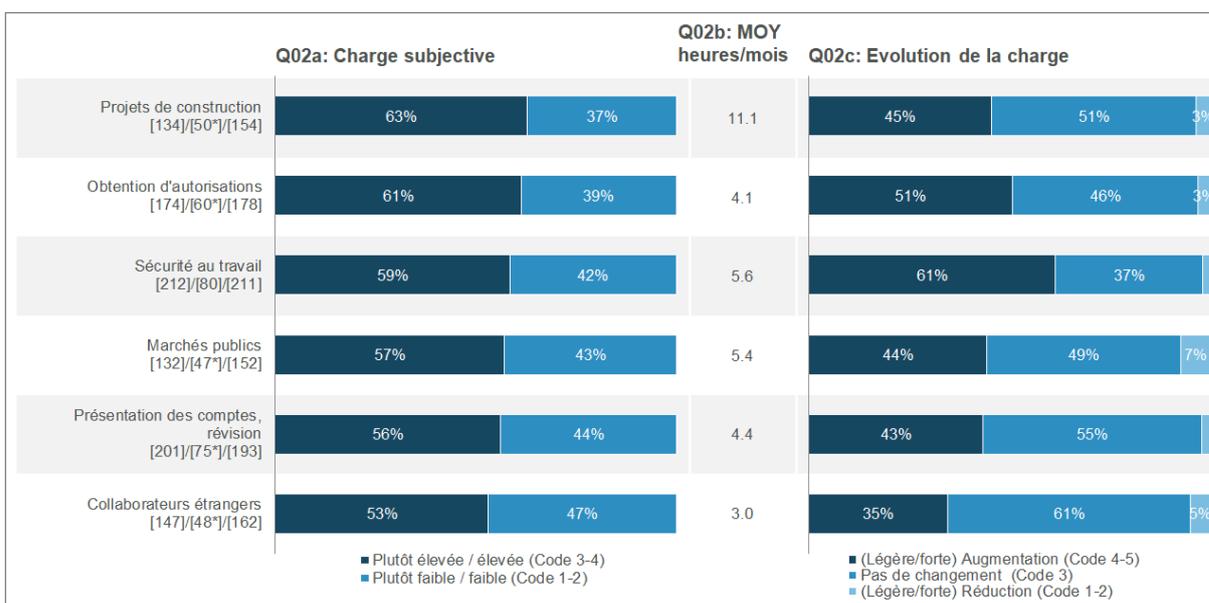
Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

La branche de la **construction** (industrie de la construction et bâtiment) perçoit le plus souvent, tout comme en 2014, les charges administratives liées aux Projets de construction comme une charge (plutôt) élevée (voir figure 27). Les domaines du top 6 présentent tous des proportions similaires d'entreprises faisant état d'une charge (plutôt) élevée. La valeur moyenne des heures de travail réellement investies par mois est également la plus élevée dans le domaine Projets de construction (11 heures/mois), mais elle n'est statistiquement pas assez fiable en raison du petit nombre de cas (n=50).

Une hausse de la charge administrative a été signalée en particulier dans le domaine Sécurité au travail (61 %).

Figure 27: Charge dans la branche «Construction» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

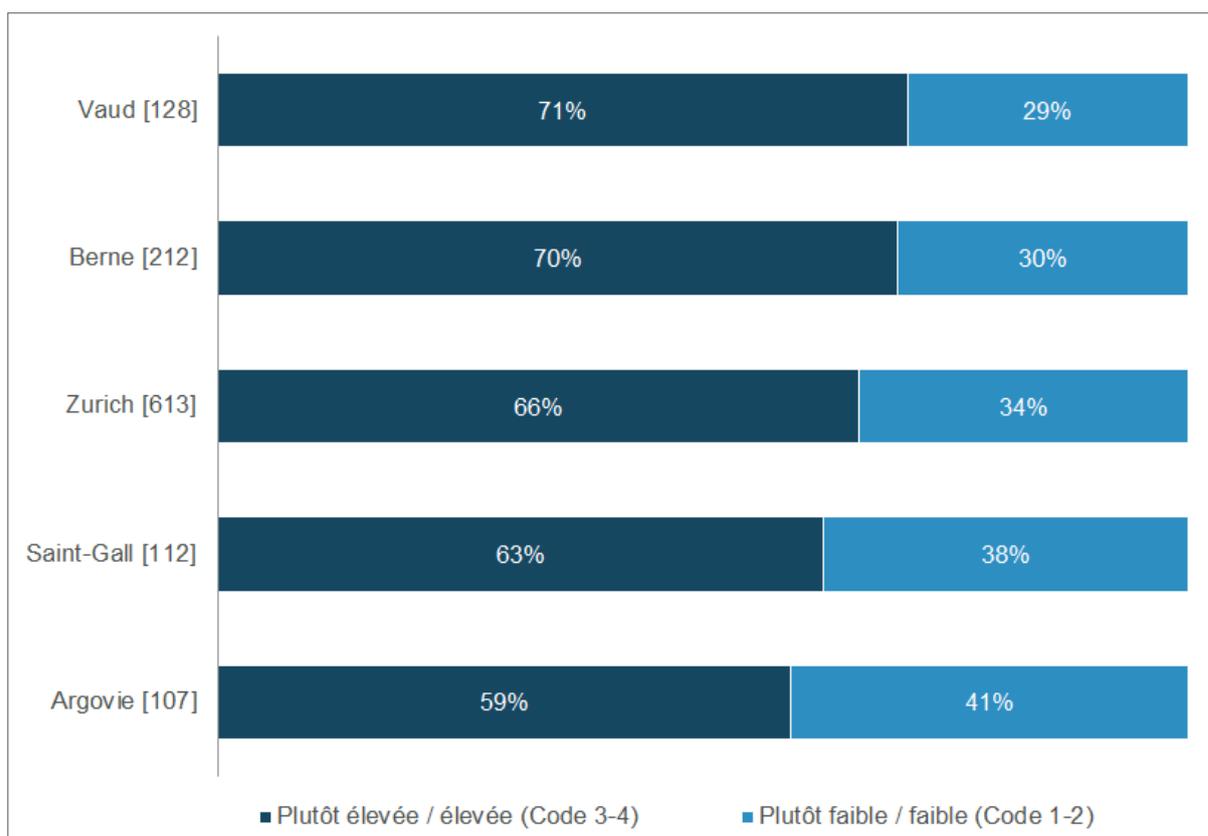
Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

5 Charge administrative par canton

Le graphique 28 présente la charge administrative globale pour les cinq cantons comptant le plus de cas. Il apparaît clairement que dans les cantons de Berne et de Vaud, la charge administrative globale est jugée nettement plus élevée que dans les cantons d'Argovie et de St-Gall. On ne peut toutefois constater de différence significative entre les cantons qu'au niveau de la charge moyenne indiquée dans le canton d'Argovie et de Berne.

Figure 28: Charge administrative subjective globale par canton



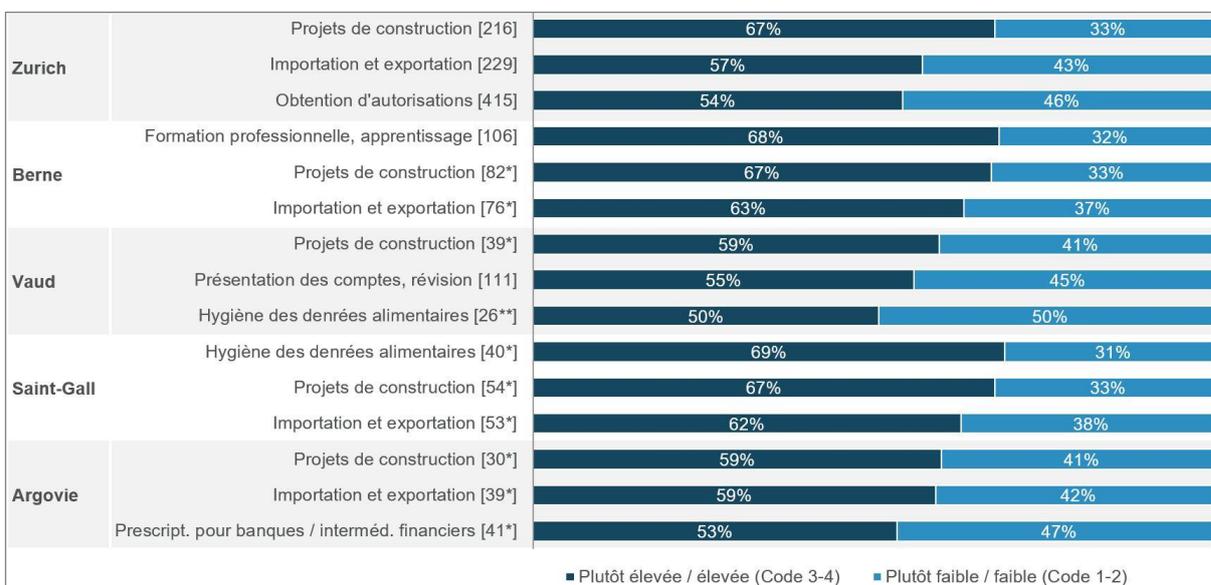
Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée | Données ≥ 3 % étiquetées

5.1 Vue d'ensemble des trois premiers domaines par canton

Le graphique 29 montre, pour les cinq cantons comptant le plus de cas, les trois domaines qui enregistrent les plus fortes proportions d'entreprises ayant indiqué une charge administrative (plutôt) élevée.

Figure 29: Charge ressentie subjectivement – Top 3 par canton



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= faible à 4= élevée | Données ≥ 3 % étiquetées | *petite base | **très petite base

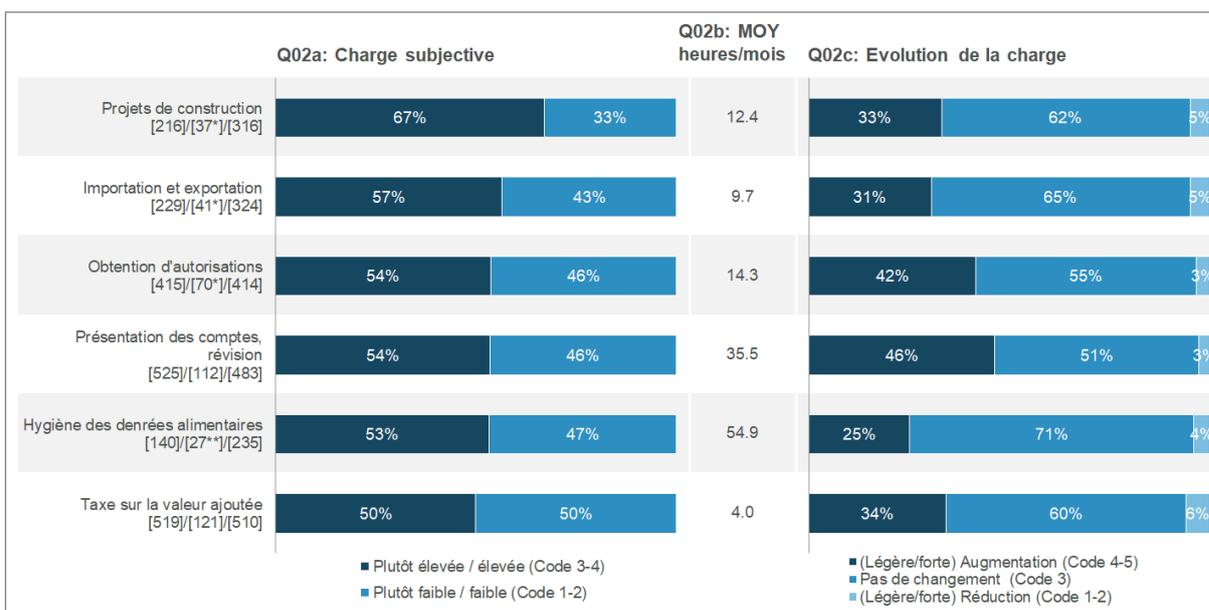
Il convient de préciser, dans le cadre de l'évaluation cantonale, que les résultats du canton de Zurich sont les plus précis et les plus fiables. Cela tient au fait que, comme en 2014, l'échantillon a été augmenté dans ce canton. Au total, 613 entreprises du canton de Zurich ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un nombre de cas nettement plus élevé que dans les autres cantons. Il faut donc porter une attention toute particulière au nombre de cas pris en considération dans les autres cantons présentés.

A Zurich, Berne et St-Gall, une grande partie des entreprises (67 %) perçoivent le domaine des Projets de construction comme une charge (plutôt) élevée. Cette valeur élevée n'est dépassée qu'à Berne par la Formation professionnelle et l'apprentissage (68 %) et à St-Gall par l'Hygiène alimentaire (69 %). Ces deux domaines ne présentant toutefois qu'un petit nombre de cas, il convient d'interpréter les résultats avec prudence.

5.2 Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par canton

Dans le canton de **Zurich**, 67 % des entreprises interrogées perçoivent le travail administratif découlant des Projets de construction comme une charge (plutôt) élevée (voir figure 30). Ce domaine figurait déjà parmi les deux domaines générant la plus forte charge en 2014 (avec 61 et 62 %). Le deuxième domaine en question était l'Hygiène alimentaire, un domaine qu'environ la moitié des entreprises considère toujours comme une charge (plutôt) élevée en 2018 et qui reste donc classée dans le top 6. Dans l'édition de 2018, 57 % des entreprises interrogées ont indiqué que le domaine Importation et exportation représente également une charge administrative (plutôt) élevée.

Figure 30: Charge dans le canton de Zurich – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

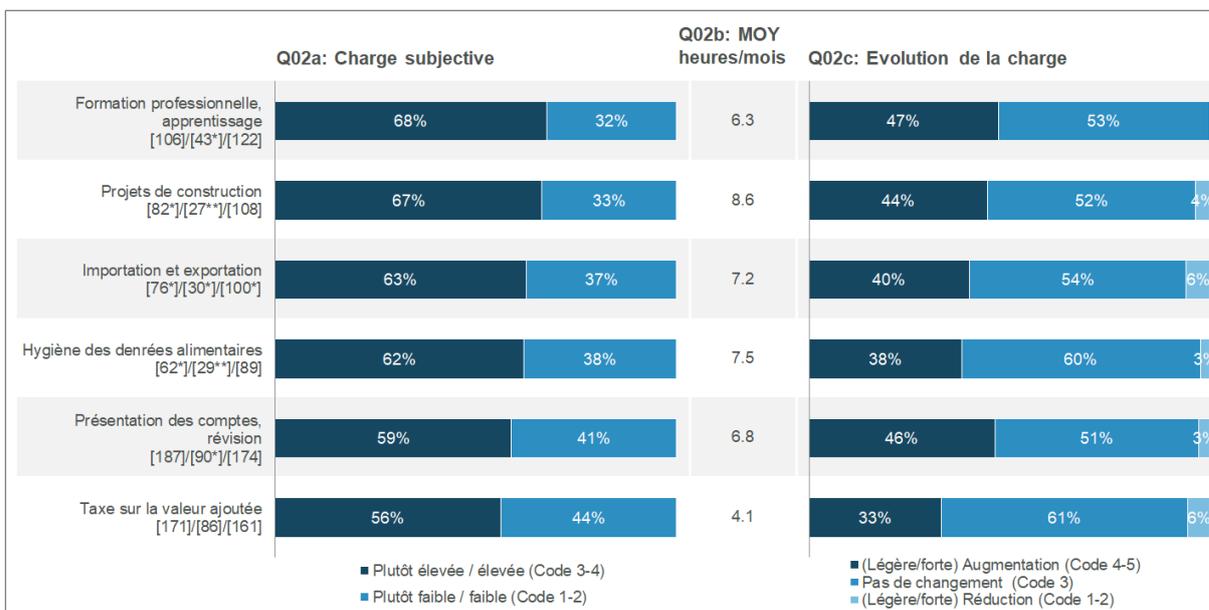
Le nombre d'heures de travail investies en moyenne sur l'année 2018 était relativement élevé dans les domaines Présentation des comptes/révision (36 h/mois) et Hygiène alimentaire (55 h/mois). Dans ce dernier domaine, la valeur moyenne se fonde cependant sur un très petit nombre de cas.

Concernant l'évolution de la charge depuis 2014, les entreprises du canton de Zurich ont surtout fait état d'une augmentation de la charge administrative dans les domaines Présentation des comptes/révision (46 %) et Obtention d'autorisations (42 %).

Même constat dans le canton de **Berne** où une majorité d'entreprises perçoit la charge dans les domaines Projets de construction (67 %) et Importation et exportation (63 %) comme (plutôt) élevée (voir figure 31). Mais contrairement au canton de Zurich, la charge maximale est attribuée ici au domaine Formation professionnelle/Apprentissage (68 %). La charge effective en heures ne peut être déterminée avec précision en raison du faible nombre de cas.

Depuis 2014, la charge administrative s'est accrue en particulier dans les domaines Formation professionnelle/Apprentissage et Présentation des comptes/révision selon 47 % et 46 % des entreprises interrogées.

Figure 31: Charge dans le canton de Berne – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

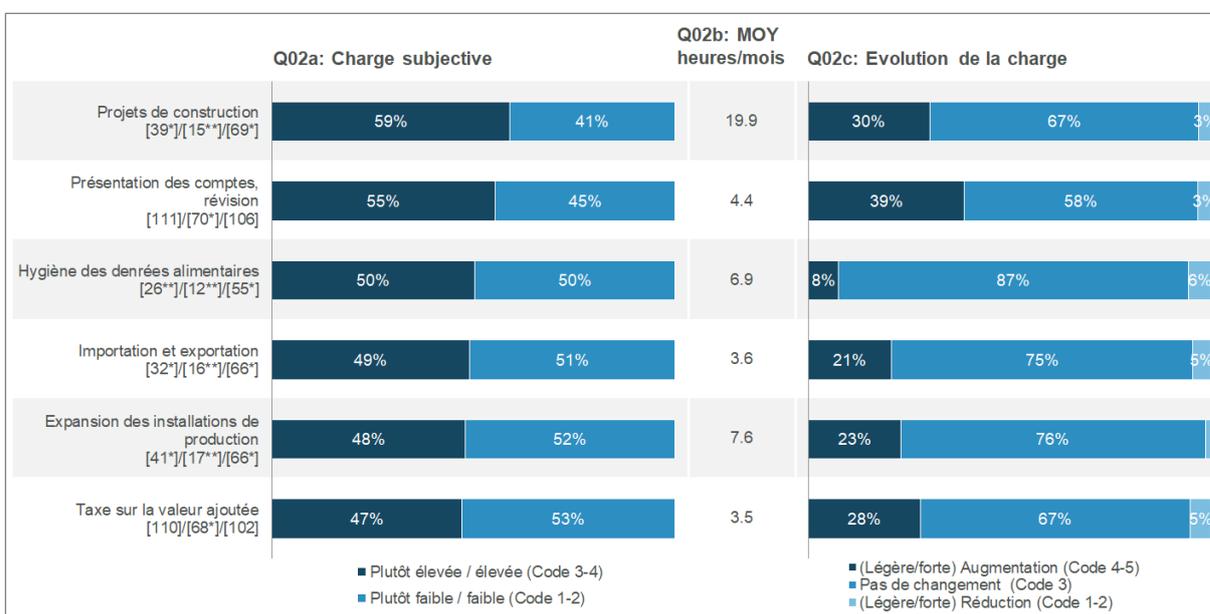
Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

Dans le canton de **Vaud**, ce sont les domaines Projets de construction (59 %) et Présentation des comptes/révision (55 %) qui se positionnent en tête du top 6, générant une charge (plutôt) élevée pour une grande proportion des entreprises concernées (voir figure 32). Le nombre de cas étant généralement (très) faible dans le canton de Vaud, il convient toutefois d'interpréter ces valeurs (ainsi que celles des cantons qui suivent) avec une grande prudence.

Dans les deux domaines comptant un nombre de cas de plus de 100 entreprises qui se sont exprimées sur l'évolution de la charge depuis 2014, on peut faire le constat suivant: la charge occasionnée par la Présentation des comptes/révision est en hausse selon 39 % des entreprises, mais en comparaison des autres cantons représentés, cette valeur s'avère relativement faible. Dans le domaine Taxe sur la valeur ajoutée, la proportion des entreprises mentionnant une augmentation est bien plus faible encore avec 28 %.

Figure 32: Charge dans le canton de Vaud – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

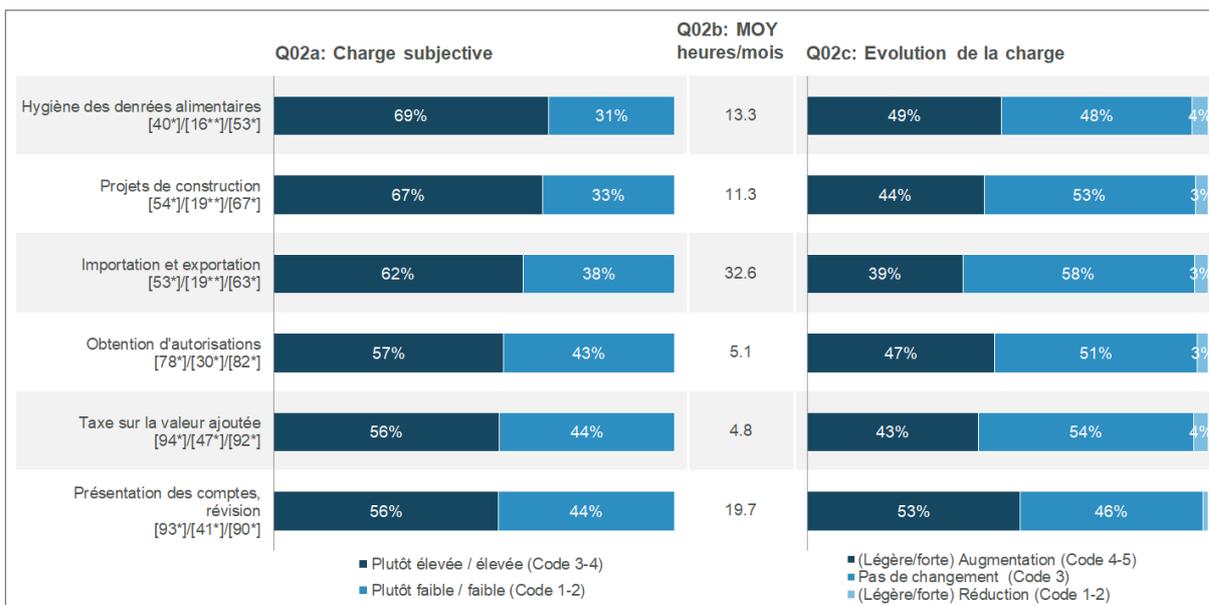
Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

Les cantons de **St-Gall** (figure 33) et d'**Argovie** (figure 34) sont représentés dans tous les domaines par un petit nombre de cas, ce qui ne permet pas de comparaisons fiables. Ce que l'on peut constater en revanche, c'est que la plupart des domaines constituant le top 6 des charges (plutôt) élevées sont les mêmes dans les deux cantons. Il s'agit en l'occurrence des domaines Projets de construction, Hygiène alimentaire, Importation et exportation, Taxe sur la valeur ajoutée et Présentation des comptes/révision.

Figure 33: Charge dans le canton de St-Gall – Top 6



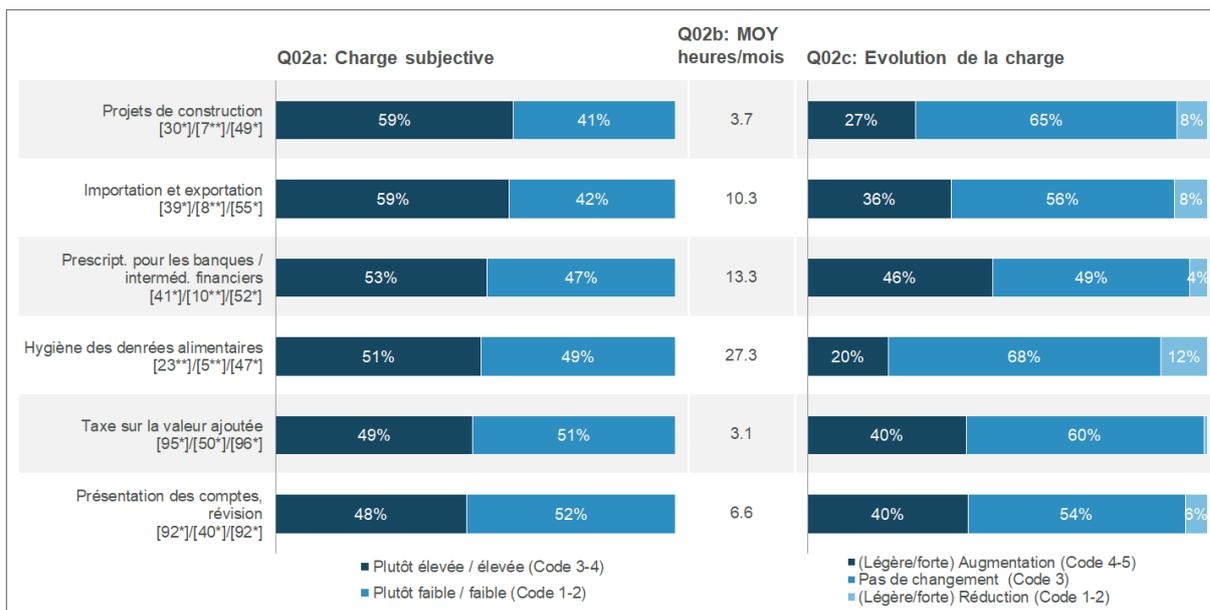
Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

Figure 34: Charge dans le canton d'Argovie – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n=[] | Filtre: Tous les répondants | *petite base, **très petite base

Questions à l'échelle: 1= faible à 4= élevée (Q02a) & 1= fortement réduite à 5= fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

6 Descriptif de l'étude

6.1 Méthodologie et déroulement de l'enquête

L'enquête a été réalisée en principe par écrit. Les entreprises ont reçu une lettre d'information au nom du SECO, à laquelle étaient joints un **questionnaire papier** (PAPI - *Paper-and-Pencil Interviewing*) et une enveloppe-réponse préaffranchie. La lettre aux entreprises contenait en outre une URL et des informations de connexion afin de leur offrir la possibilité de remplir le questionnaire **en ligne** (CAWI - *Computer-Assisted Web Interviewing*). Les documents ont été envoyés en français, allemand ou italien, selon la région linguistique concernée. Le questionnaire papier est joint en annexe au présent rapport.

Comme les interlocuteurs n'étaient pas tous connus à l'avance, il a été décidé de décrire dans la lettre d'information la personne de l'entreprise qui serait la mieux à même de répondre aux questions. Cette lettre a été adressée directement à la direction de l'entreprise.

Les entreprises qui n'avaient pas encore participé au bout de deux semaines après la réception du questionnaire ont été contactées par téléphone par l'institut LINK et incitées à prendre part à l'enquête (**rappel téléphonique**). Pendant l'entretien téléphonique, les enquêtrices et enquêteurs avaient la possibilité d'envoyer à la personne concernée un lien direct par e-mail lui permettant d'accéder au questionnaire. Les rappels téléphoniques ont eu une influence positive très nette sur le taux de retour. Ces rappels ont souvent permis de clarifier directement certaines questions des entreprises. Les enquêtrices et enquêteurs ont été formés spécialement à cette tâche.

Les dates clés de l'enquête sont rassemblées dans ce tableau:

Date	Déroulement de l'enquête
11.10.2018	Envoi des questionnaires (envoi en nombre en courrier B)
29.10.2018	Début des rappels téléphoniques
07.11.2018	Fin des rappels téléphoniques
30.11.2018	Fin du terrain

Pendant la phase de relevé des données, les entreprises avaient la possibilité de contacter dans leur langue nationale une **ligne d'assistance** joignable aux heures de bureau (par téléphone ou e-mail).

6.2 Population de base et tirage de l'échantillon

La population de base de l'échantillon initial des entreprises comprend toutes les entreprises implantées en Suisse qui occupent au moins trois employés (nombre de collaborateurs, pas convertis en équivalents plein temps) et qui exercent leurs activités dans un secteur compris dans les codes 8 à 96 de la NOGA (donc sans les activités dans les secteurs culture, chasse et services annexes; sylviculture et exploitation forestière; pêche et aquaculture; extraction de houille et de lignite; extraction d'hydrocarbures; extraction de minerais métalliques; activités des ménages en tant qu'employeurs; activités différenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre; activités des organisations et organismes extra-territoriaux).

Les adresses des entreprises cibles ont été sélectionnées le 6 août 2018 par l'OFS au moyen d'un tirage aléatoire, effectué selon les critères définis, sur la base du Registre des entreprises et des établissements (REE) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), puis livrées sous forme électronique à LINK. L'échantillon a été déterminé selon les critères suivants:

- taille de l'entreprise: micro (3-9 collaborateurs), petite (10-49), moyenne (50-249), grande (250+)
- activité économique: denrées alimentaires (NOGA 10, 11, 56), construction (NOGA 41, 42, 43), reste (NOGA 8-96, sans 10, 11, 56, 41, 42 et 43)

Le tirage de l'échantillon a été effectué de manière disproportionnelle: les micro et petites entreprises ont été légèrement sous-représentées au profit des entreprises plus grandes de manière à disposer également d'au moins 20 adresses par cellule pour les entreprises plus grandes.

Pour le canton de Zurich, un échantillon séparé (supérieur à la moyenne) a été tiré et pondéré dans les analyses globales en fonction de la répartition effective.

Les critères suivants qui ont été préalablement discutés avec le SECO ont également été pris compte dans le tirage de l'échantillon par l'OFS:

- nombre de collaborateurs
- codes NOGA de 8 à 96 (les autres codes NOGA ne font pas partie de l'échantillon)
- canton
- code linguistique (langue de contact)

L'échantillon comprenait 4808 adresses ainsi qu'une réserve supplémentaire (674 adresses), laquelle n'a cependant pas été utilisée.

6.3 Couverture

Au total, 4808 entreprises ont été invitées à participer à l'enquête de 2018. 61 de ces entreprises n'étaient plus en activité ou pas joignables par voie postale. Sur les 4747 entreprises restantes, 2042 ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de retour d'environ 44 %. Les résultats de cette enquête peuvent être qualifiés de représentatifs de la Suisse du fait de l'échantillonnage, du taux de retour élevé et de la pondération réalisée.

Comme décrit au chapitre 6.1, l'échantillon brut (4808 entreprises) a été tiré selon les deux critères *taille de l'entreprise* et *activité économique*, et ce de manière disproportionnelle au profit des entreprises plus grandes (50+ collaborateurs). L'échantillon net (questionnaires remplis) se répartit de manière très similaire à l'échantillon brut entre les différentes cellules, ce qui témoigne d'une forte représentativité de l'échantillon net. En raison de la disproportionnalité de l'échantillon brut (et par consé-

quent aussi de l'échantillon net), les résultats ont été pondérés en fonction de la répartition du nombre de collaborateurs (taille de l'entreprise) et de l'activité économique (denrées alimentaires, construction et reste) dans l'univers pour leur exploitation.

Les tableaux ci-dessous offrent une vue d'ensemble de la répartition de la population de base (univers) considérée pour le tirage de l'échantillon, des retours (répartition des questionnaires par cellule) et des différences par rapport à l'univers (pondération).

Univers					
	3-9 coll.	10-49 coll.	50-249 coll.	250+ coll.	TOTAL
Suisse sans ZH					
Denrées alimentaires	5,4 %	2,1 %	0,2 %	0,03 %	7,7 %
Construction	6,4 %	3,1 %	0,4 %	0,03 %	9,9 %
Reste	43,8 %	16,8 %	3,5 %	0,7 %	64,7 %
Uniquement ZH					
Denrées alimentaires	0,9 %	0,4 %	0,1 %	0,02 %	1,3 %
Construction	1,1 %	0,5 %	0,1 %	0,01 %	1,7 %
Reste	9,6 %	4,0 %	0,9 %	0,2 %	14,7 %
Total	67,1 %	26,9 %	5,0 %	0,9 %	100,0 %

Echantillon brut (tirage disproportionnel) - absolu					
	3-9 coll.	10-49 coll.	50-249 coll.	250+ coll.	TOTAL
Suisse sans ZH					
Denrées alimentaires	193	49	20	20	282
Construction	241	97	49	20	407
Reste	1537	577	241	236	2591
Uniquement ZH					
Denrées alimentaires	49	49	20	25	143
Construction	97	49	17	18	181
Reste	721	289	97	97	1204
Total	2838	1110	444	416	4808

Echantillon brut (tirage disproportionnel) - relatif					
	3-9 coll.	10-49 coll.	50-249 coll.	250+ coll.	TOTAL
Suisse sans ZH					
Denrées alimentaires	4,0 %	1,0 %	0,4 %	0,42 %	5,9 %
Construction	5,0 %	2,0 %	1,0 %	0,42 %	8,5 %
Reste	32,0 %	12,0 %	5,0 %	4,9 %	53,9 %
Uniquement ZH					
Denrées alimentaires	1,0 %	1,0 %	0,4 %	0,52 %	3,0 %
Construction	2,0 %	1,0 %	0,4 %	0,37 %	3,8 %
Reste	15,0 %	6,0 %	2,0 %	2,0 %	25,0 %
Total	59,0 %	23,1 %	9,2 %	8,7 %	100,0 %

Echantillon net (retour effectif) - absolu					
	3-9 coll.	10-49 coll.	50-249 coll.	250+ coll.	TOTAL
Suisse sans ZH					
Denrées alimentaires	64	24	9	8	105
Construction	85	44	21	5	155
Reste	696	272	106	81	1155
Uniquement ZH					
Denrées alimentaires	11	15	9	9	44
Construction	41	24	5	8	78
Reste	315	121	37	32	505
Total	1212	500	187	143	2042

Echantillon net (retour effectif) - relatif					
	3-9 coll.	10-49 coll.	50-249 coll.	250+ coll.	TOTAL
Suisse sans ZH					
Denrées alimentaires	3,1 %	1,2 %	0,4 %	0,4 %	5,1 %
Construction	4,2 %	2,2 %	1,0 %	0,2 %	7,6 %
Reste	34,1 %	13,3 %	5,2 %	4,0 %	56,6 %
Uniquement ZH					
Denrées alimentaires	0,5 %	0,7 %	0,4 %	0,4 %	2,2 %
Construction	2,0 %	1,2 %	0,2 %	0,4 %	3,8 %
Reste	15,4 %	5,9 %	1,8 %	1,6 %	24,7 %
Total	59,4 %	24,5 %	9,2 %	7,0 %	100,0 %

Il en résulte les facteurs de pondération suivants, avec lesquels les données ont été pondérées:

Facteurs de pondération				
	3-9 coll.	10-49 coll.	50-249 coll.	250+ coll.
Suisse sans Zurich				
Denrées alimentaires	1,7	1,8	0,4	0,1
Construction	1,5	1,5	0,4	0,1
Reste	1,3	1,3	0,7	0,2
Uniquement Zurich				
Denrées alimentaires	1,6	0,5	0,1	0,05
Construction	0,5	0,4	0,3	0,03
Reste	0,6	0,7	0,5	0,1

6.4 Intervalle de confiance

Plus la taille de l'échantillon est grande, plus l'intervalle de confiance est petit. Cela signifie que les échantillons plus grands représentent la situation dans l'univers de manière plus précise. En clair: avec une répartition des réponses de 50:50 %, la valeur réelle se situe avec un niveau de confiance de 95 % au sein des marges d'erreurs suivantes pour les différentes tailles d'échantillon:

Taille des échantillons	Intervalle de confiance
100 personnes	± 9,8 %
200 personnes	± 6,9 %
500 personnes	± 4,4 %
1000 personnes	± 3,1 %
1500 personnes	± 2,5 %
2042 personnes	± 2,2 %

Le domaine de confiance pour l'échantillon de taille (n) = 2042 s'établit à ± 2,2 %. Cela signifie qu'une valeur de 50 % trouvée dans l'échantillon oscille en réalité entre 47,8 % et 52,2 %, et ce avec un niveau de confiance de 95 %. Cette précision est valable pour l'échantillon global mais non pour les segments individuels (p. ex. taille de l'entreprise).

6.5 Adaptations par rapport aux vagues d'enquête de 2014 et 2012

Contrairement aux résultats des enquêtes de 2014 et de 2012, l'édition de 2018 ne présente plus de valeurs agrégées pour les valeurs globales de la charge subjective et son évolution. Deux raisons expliquent cette modification du concept d'exploitation.

D'une part, il est possible, depuis 2018, d'analyser ces valeurs directement au moyen de la question 1 évaluée individuellement, et qui est effectivement utilisée pour recueillir les valeurs globales de la charge subjective et de son évolution. Cette question avait certes été introduite et posée en 2014, mais elle n'avait pas été analysée alors puisqu'il n'existait pas encore de possibilité de comparaison avec la vague d'enquête précédente. Cette possibilité étant offerte par l'enquête de 2018, elle a été utilisée en conséquence, rendant également superflue la procédure d'agrégation des valeurs relevées à la question 2.

D'autre part, les discussions centrées en 2018 sur les opérations mathématiques utilisées pour calculer les valeurs agrégées en 2014 et 2012 ont fait ressortir la nécessité incontournable de changer le mode de calcul de ces valeurs agrégées. Les précédents calculs des valeurs agrégées reposaient en partie sur des hypothèses qui ne sont plus valables au vu des connaissances actuelles et dont le maintien ne serait donc pas justifiable.

7 Annexe – Questionnaire

Questionnaire 2018 dans sa mise en page originale.



Evaluation des charges administratives au sein des entreprises suisses

Nous vous remercions pour votre participation. Vos réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité et dans l'anonymat le plus complet.

Question 1a : Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble ?

- Faible Plutôt faible Plutôt élevée Elevée

Question 1b : Comment la charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014 pour votre entreprise ?

- Fortement réduite Légèrement réduite Pas de changement Légèrement augmenté Fortement augmenté

Question 2 : Quelle est la **charge administrative** liée aux **prescriptions légales** au sein de votre entreprise et dans quelle mesure cette charge a-t-elle évolué *depuis 2014* ?

Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise ?
a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.
b) Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois.

c) Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014 ?

Charge administrative due à :	Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise ?						c) Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014 ?					
	Pas concerné	Ne sais pas	Faible	Plutôt faible	Plutôt élevée	Elevée	Estimation en heures par mois	Fortement réduite	Légèrement réduite	Pas de changement	Légèrement augmentée	Fortement augmentée
Assurances sociales												
AVS/AI/APG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
2ème pilier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Assurance accidents / SUVA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Taxes et impôts												
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Impôt sur les sociétés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Impôt à la source	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Personnel												
Droit du travail/conditions de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Sécurité au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Collaborateurs étrangers (autorisations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Formation professionnelle, apprentissage (sans l'activité de formation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Infrastructure												
Projets de construction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Expansion des installations de production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Circulation, véhicules à moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Dispositions générales												
Création d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Registre du commerce / FOSC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Importation et exportation (marchandises)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Présentation des comptes, révision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Obtention d'autorisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Contrôles administratifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Marchés publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				
Statistiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>				



Charge administrative due à :	Charge administrative moyenne pour votre entreprise						Evolution depuis 2014					
	Pas concerné	Ne sais pas	Faible	Plutôt faible	Plutôt élevée	Elevée	Estimation en heures par mois	Fortement réduite	Légèrement réduite	Pas de changement	Légèrement augmentée	Fortement augmentée
Dispositions sectorielles												
Hygiène des denrées alimentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				
Législation environnementale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				
Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				
Autres : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>				

Question 3: Quelle est la charge administrative mensuelle de votre entreprise pour s'acquitter de toutes les activités découlant des dispositions légales qui sont imposées par l'Etat ? Veuillez distinguer entre les charges internes (en heures par mois) et les coûts externes (en francs suisses par mois). Veuillez estimer la dépense à l'aide des catégories proposées.

Charge interne (h/mois)		Coûts externes (CHF/mois)	
<input type="checkbox"/>	<5 h	<input type="checkbox"/>	0 CHF
<input type="checkbox"/>	5-10 h	<input type="checkbox"/>	1 - 100 CHF
<input type="checkbox"/>	11-20 h	<input type="checkbox"/>	101-500 CHF
<input type="checkbox"/>	21-50 h	<input type="checkbox"/>	501-1000 CHF
<input type="checkbox"/>	51-100 h	<input type="checkbox"/>	1001-2500 CHF
<input type="checkbox"/>	101-500 h	<input type="checkbox"/>	2501-5000 CHF
<input type="checkbox"/>	>500 h	<input type="checkbox"/>	5001-25 000 CHF
		<input type="checkbox"/>	>25 000 CHF

Question 4: En ce qui concerne les réglementations qui entraînent une charge importante pour votre entreprise, lesquelles simplifieriez-vous et qu'amélioreriez-vous concrètement ?

Disposition(s) légale(s) : _____

Proposition d'amélioration : _____

Question 5: Y a-t-il eu, depuis 2014, un allègement administratif dans votre entreprise suite à des dispositions légales modifiées ? En quoi consistait cet allègement administratif ?

Disposition légale modifiée : _____

Allègement administratif : _____

Question 6: Quel est le chiffre d'affaires approximatif de votre entreprise par an ? S'il ne vous est pas possible de donner une indication précise, veuillez, s.v.p. estimer le chiffre d'affaires à l'aide des catégories proposées.

Ca. CHF _____ **Chiffre d'affaires (CHF/an)**

Chiffre d'affaires (CHF/an)	0-100 000 CHF	>100 001 – 250 000 CHF	>250 001 – 1 Mio. CHF	>1 Mio. – 2 Mio. CHF	>2 Mio. – 10 Mio. CHF	>10 Mio. – 100 Mio. CHF	>100 Mio. CHF
	<input type="checkbox"/>						

Nous vous remercions pour votre précieuse participation à cette enquête !

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique

Holzikofenweg 36, 3003 Berne
www.seco.admin.ch